



SEA[®]

Sistemi Elettronici
di Apertura Porte e Cancelli
International registered trademark n. 804888

Français

ACTUATEUR HYDRAULIQUE POUR PORTAIL À BATTANTS

FULL TANK



MANUEL D'INSTALLATION et informations sur la sécurité

SEA S.r.l.
Zona Ind. S.Atto 64020 TERAMO Italy
Tel. +39.0861.588341 - Fax+39.0861.588344

e-mail: seacom@seateam.com
WEB SITE : www.seateam.com

CARACTERISTIQUES ET SPECIFICATIONS

Le **FULL TANK** est un opérateur hydraulique de grande qualité pour usage de copropriété sur portails avec vantaux jusqu'à 7m. Disponible dans les suivantes versions :

AC (avec blocage en ouverture et fermeture)

SA (avec blocage seulement en ouverture)

SC (avec blocage seulement en fermeture)

SB (sans blocage)

Le blocage est garanti sur les vantaux avec longueur jusqu'à 1,80 avec la version 100 et avec longueur de 2,20 m avec la version 200. Pour vantaux avec longueur supérieure il est obligatoire, dans toutes les versions, d'utiliser une électroserrure.

Le Full Tank est fourni avec valves by-pass pour le réglage de la force en ouverture et en fermeture. Le ralentissement est réglé électroniquement en ouverture et en fermeture avec l'armoire GATE 2. Pour les normes et les directives en vigueur aujourd'hui dans l'Europe il est fortement conseillé d'utiliser le Safety Gate (dispositif pour la lecture de la position du portail), qui est nécessaire pour l'inversion du vantail en cas d'obstacle.

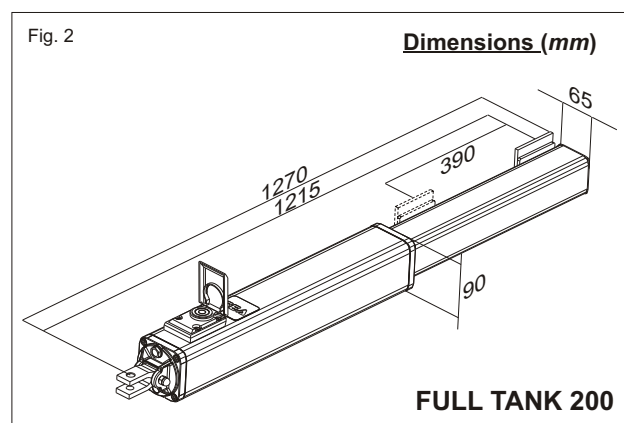
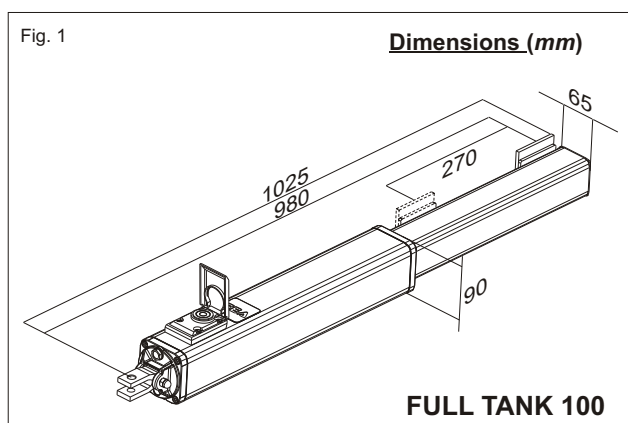
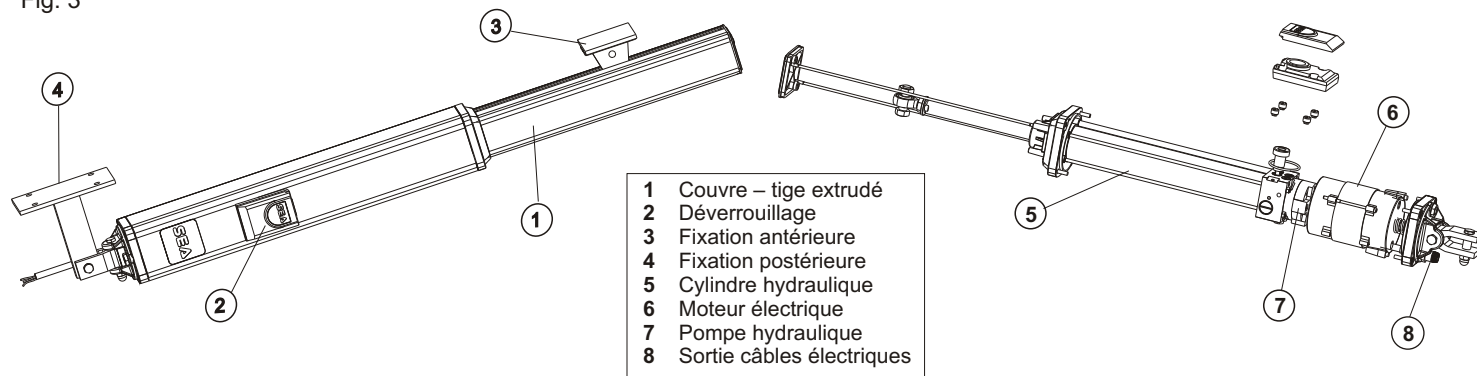
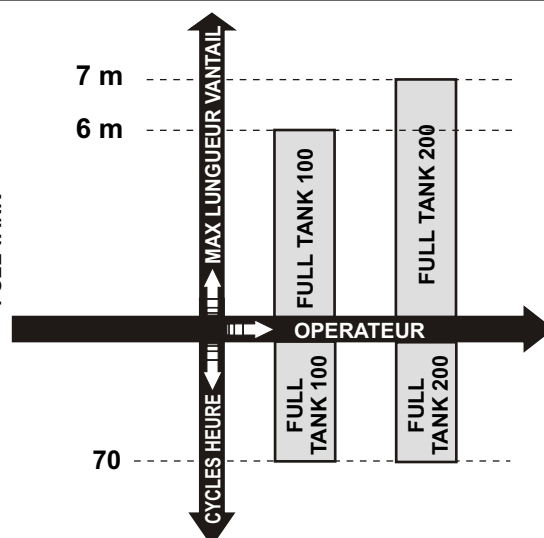


Fig. 3



SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	FULL TANK 100	FULL TANK 200
Alimentation	230 V (±5%) 50/60 Hz	
Puissance	220 W	
Courant absorbé	1 A	
Course de la tige	270 mm	390 mm
Cycles/heures (temp. de 20°C)	70	
Max. pression de travail	40 bar	30 bar
Température de travail	-20°C ↴	+55°C ↴
Thermo- protection du moteur	130°C	
Max. Poussée	640da N	
Condensateur	12,5uF	
Poids	12,8 kg	15,2 kg
Degrée de protection	Ip55	
Max. longueur du vantail	6 m	7 m
Degrée d'ouverture vantail	90° / 125°	

GRAPHIQUE D'UTILISATION OPÉRATEUR FULL TANK



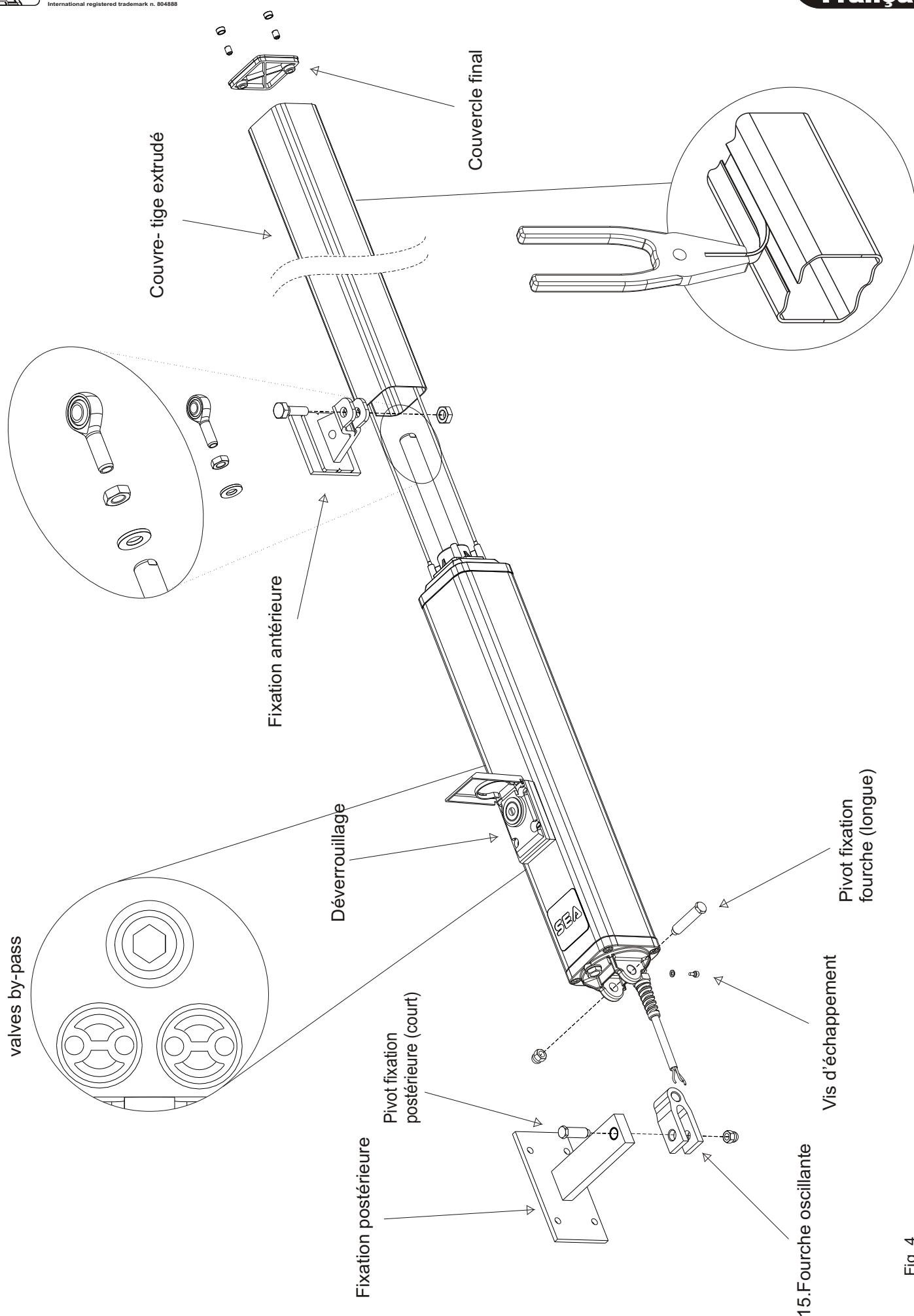
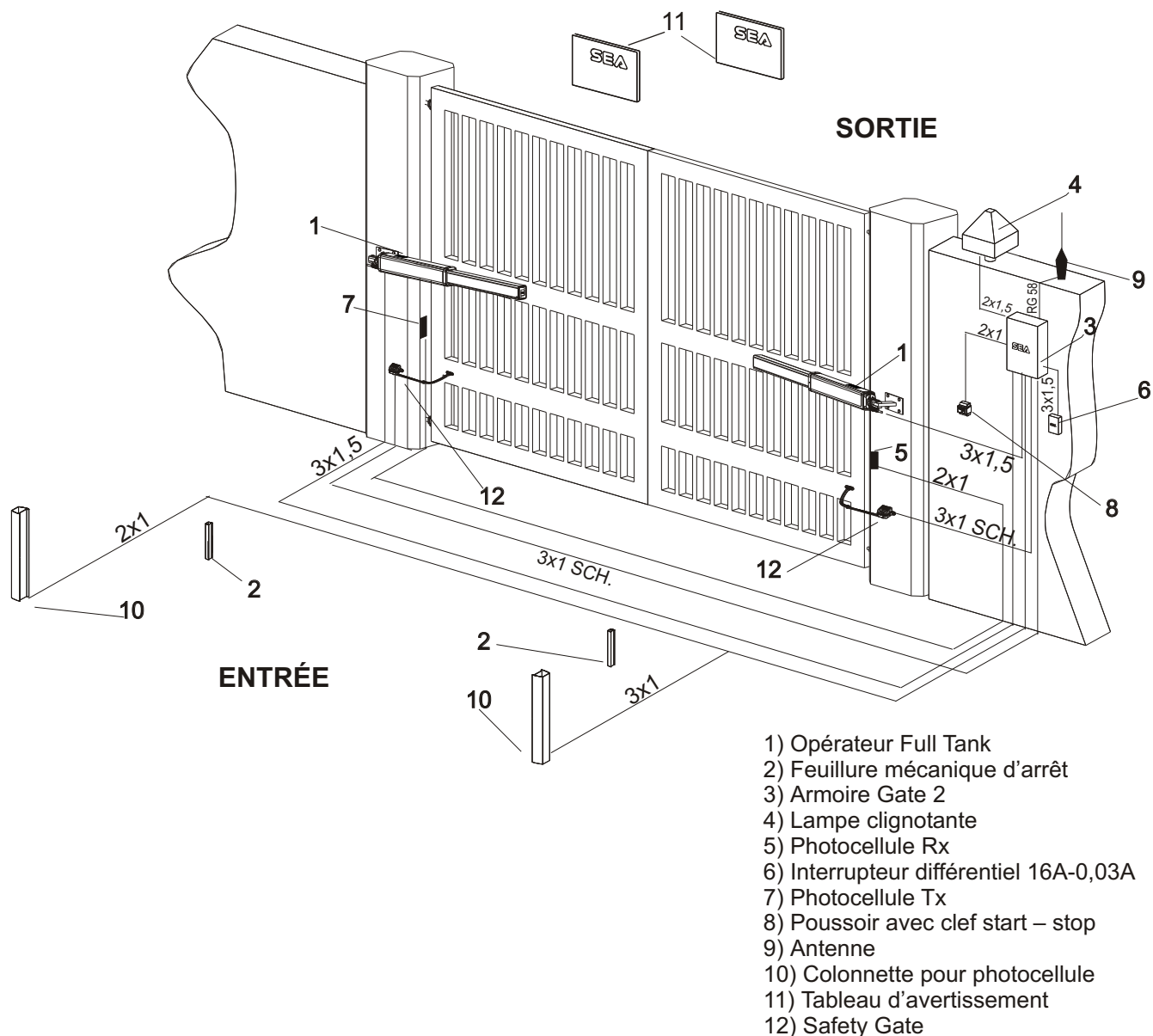


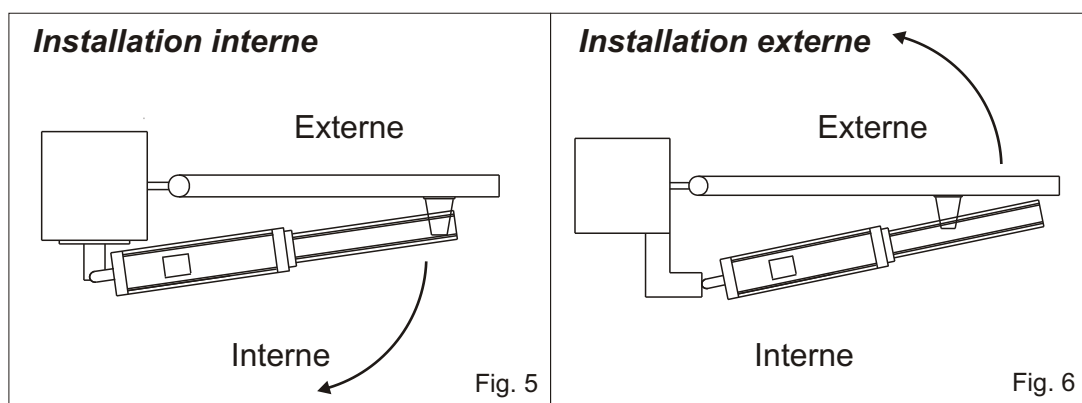
Fig. 4

INSTALLATION TYPIQUE



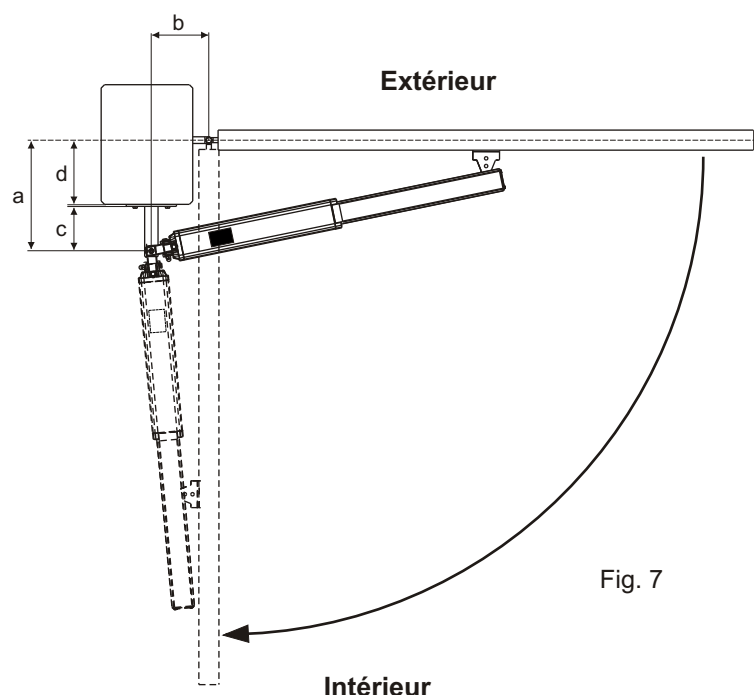
TYPE D'INSTALLATION

Il est possible d'installer le Full Tank avec ouverture vers l'interne (Fig. 5) vers l'externe (Fig.6)



Installer l'opérateur toujours à l'interne de la propriété

INSTALLATION INTERIEURE

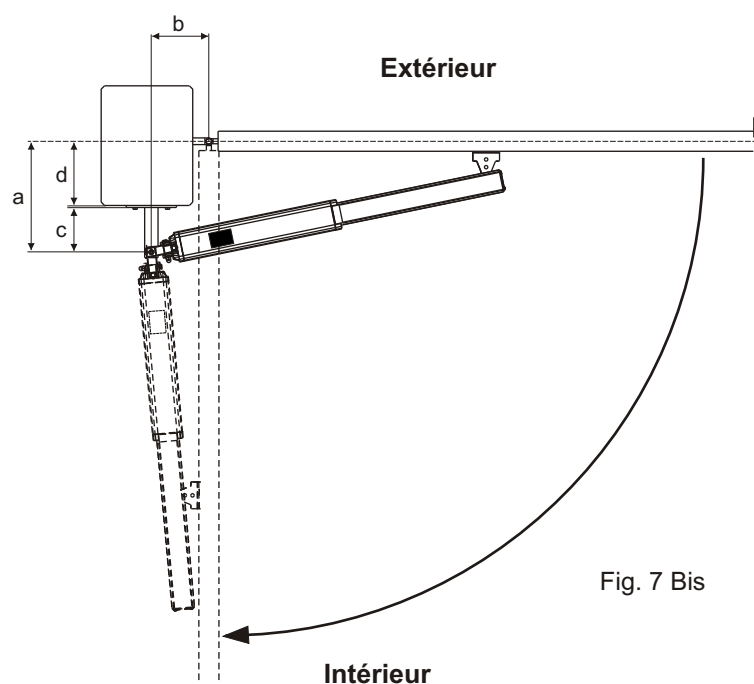


Course totale 270 mm - course max conseillé 250 mm

a (mm)	b (mm)	d _{max} (mm)	Max. Angle D'ouverture	Course tige max (mm)	Course tige pour 90°(mm)
100	115	50	110°	250	215
100	150	50	90°	250	
105	110	55	110°	245	215
105	145	55	90°	250	
120	105	70	106°	250	225
120	130	70	90°	250	
125	125	75	90°	250	
140	95	90	100°	250	235
140	110	90	90°	250	
145	95	95	100°	255	242
145	105	95	90°	250	
150	100	100	90°	250	
155	85	105	96°	250	242
160	90	110	90°	253	
170	75	120	92°	250	
180	65	130	92°	250	

Pour obtenir 110° avec d > 55 mm il faut faire une niche dans le portail.

INSTALLATION INTERIEURE

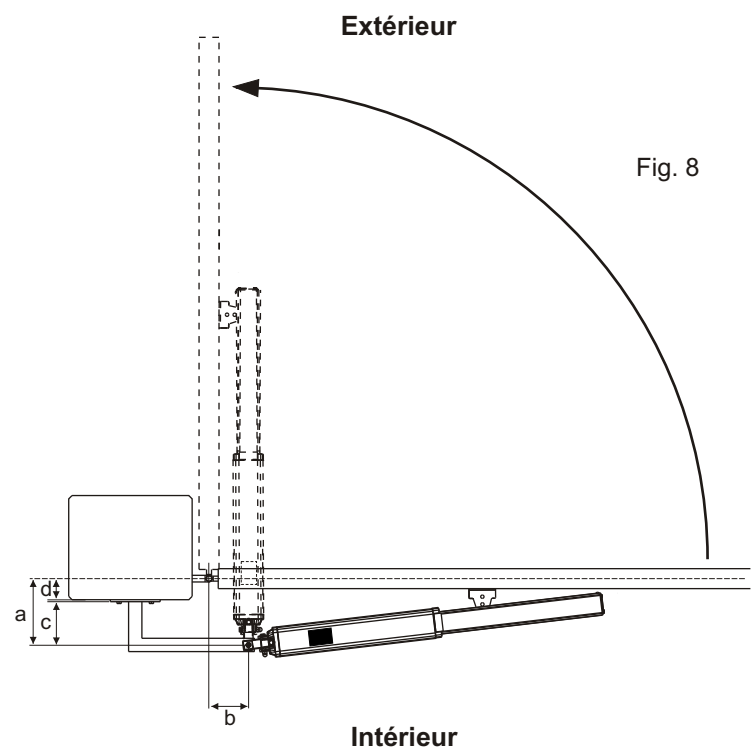


Course totale 390 mm - course max conseillée 370 mm

a (mm)	b (mm)	d _{max} (mm)	Max. Angle d'ouverture	Course tige max (mm)	Course tige pour 90°(mm)
125	170	75	125°	368	295
130	170	80	125°	372	300
140	235	90	90°	370	
145	165	95	120°	372	310
145	230	95	90°	370	
160	210	110	90°	370	
175	195	120	90°	370	
185	145	130	110°	370	330
185	190	130	90°	370	
195	140	140	110°	371	355
195	175	140	90°	370	
240	110	185	100°	370	355
240	125	185	90°	370	
250	105	195	95°	370	360
250	115	195	90°	370	
260	95	205	95°	369	365
260	100	205	90°	370	
270	90	215	90°	370	
280	80	230	90°	370	
295	65	245	90°	369	

Pour obtenir 125° avec d > 55 mm il faut faire une niche dans le portail.

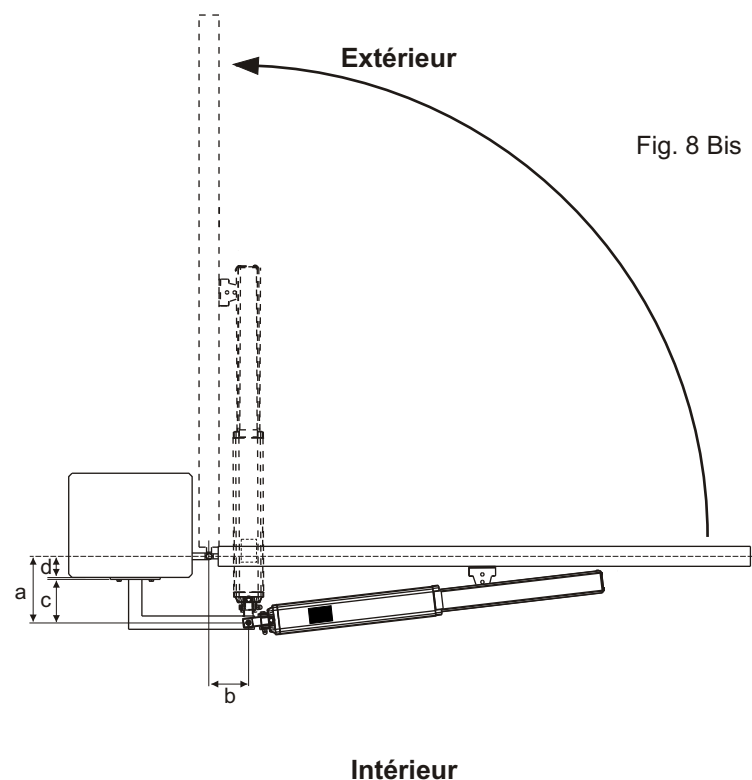
INSTALLATION EXTERIEURE



Course totale 270 mm - course max conseillée 250 mm

a (mm)	b (mm)	Max. Angle d'ouverture	Course tige max (mm)	Course tige pour 90°(mm)
150	90	95°	250	240
160	90	90°	250	
165	80	95°	249	243
175	80	90°	250	
180	70	90°	250	
180	65	90°	241	

INSTALLATION EXTERIEURE



Course totale 390 mm - course max conseillée 370 mm

a (mm)	b (mm)	Max. Angle d'ouverture	Course tige max (mm)	Course tige pour 90°(mm)
250	100	100°	356	342
255	95	95°	345	336
265	95	95°	342	335
270	90	90°	330	
275	90	90°	325	
275	90	90°	319	

MONTAGE DEVERROUILLAGE

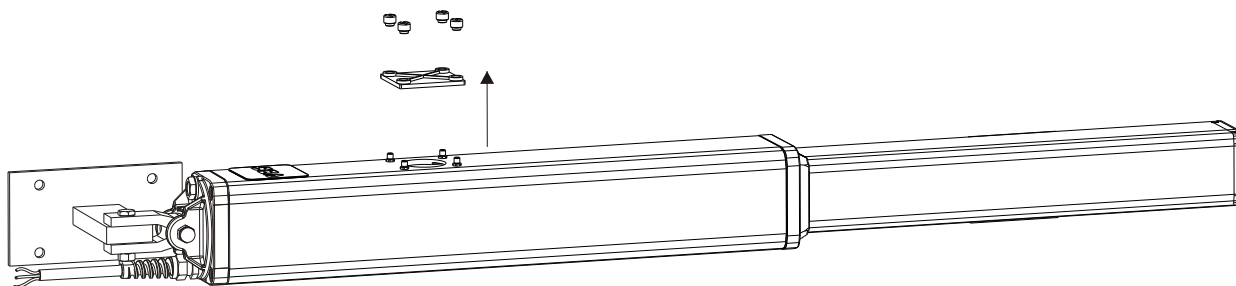


Fig. 9

Enlever la plaque de transport comme dans Fig. 9.

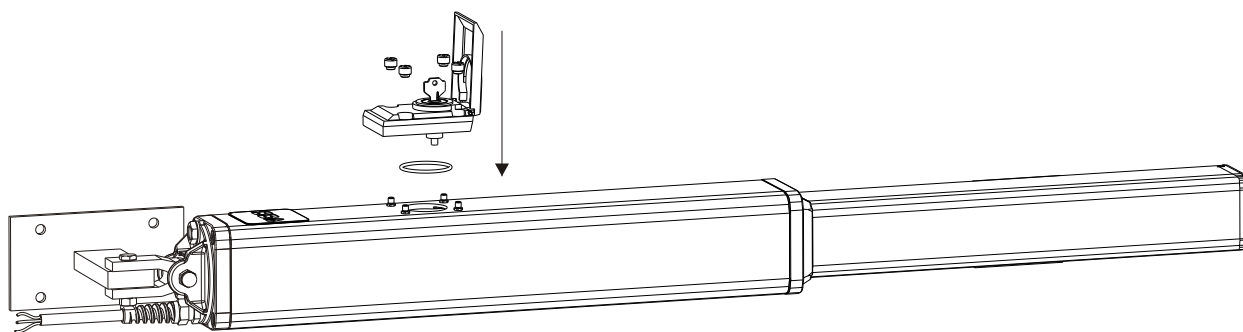


Fig. 10

Monter le déverrouillage comme dans Fig. 10.

INSTALLATION FOURCHE OSCILLANTE

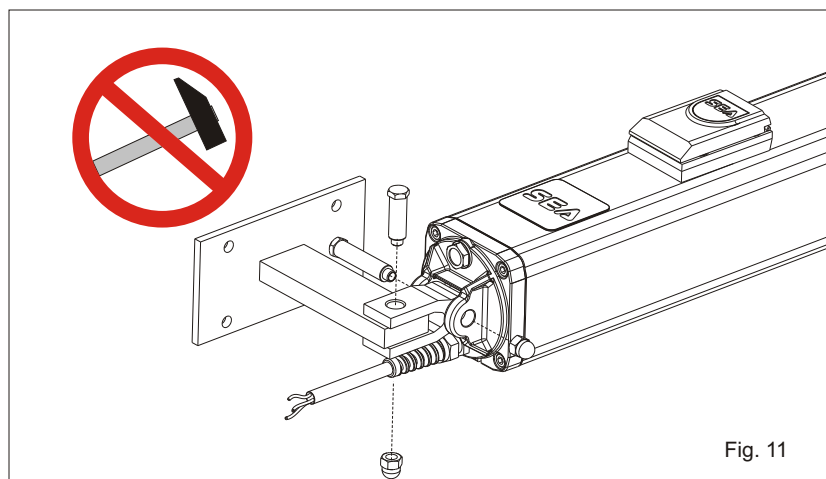


Fig. 11

Préliminaires

- Ouvrir soigneusement l'emballage, faisant attention de ne pas perdre les composants listés dans Fig. 4
- Fixer la fourche oscillante comme dans Fig. 12

Attention : Ne pas utiliser le marteau pour l'insertion du pivot court en cuivre; L'insertion du pivot sur la fourche et sur l'étrier doit être effectuée avec la simple poussée des mains.

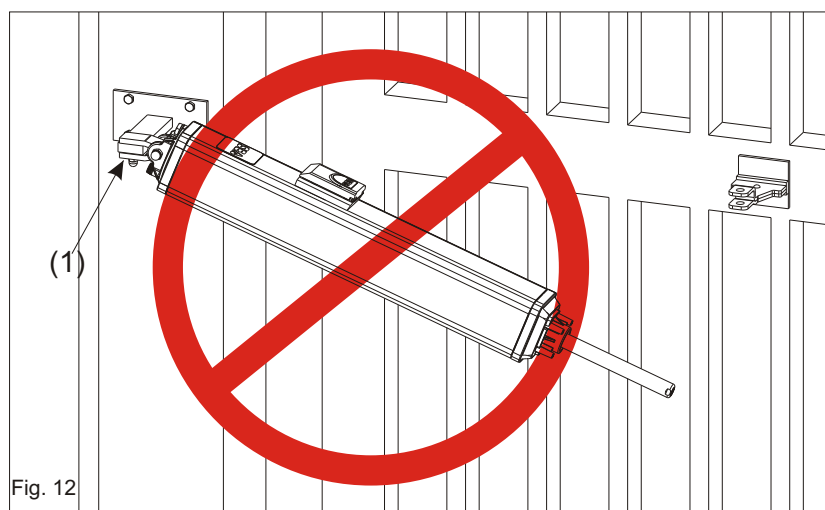


Fig. 12

Attention: Ne pas incliné l'opérateur hydraulique outre l'angle permit de la fourche oscillante (1), peine la possible rupture de la même.

INSTALLATION FIXATION POSTÉRIEURE

Selon le type d'ouverture choisi (interne ou externe) et de la rotation maxi. du vantail (voir pag.35-36), l'étrier doit être coupée, avant tous, en respectant la cote « a » en pag.35-36 et successivement soudée comme dans fig. 13.

Le support doit être positionné de façon que l'opérateur soit parfaitement horizontal (Fig.13, Fig.15).

Fixation postérieure réglable (avec vis)
(accessoires sur demande)

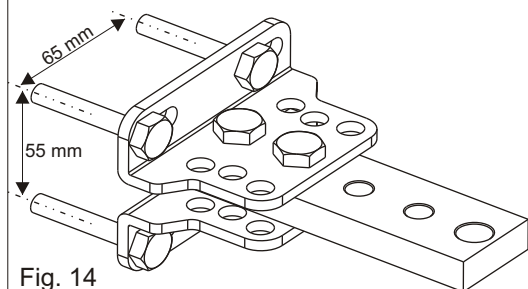


Fig. 14

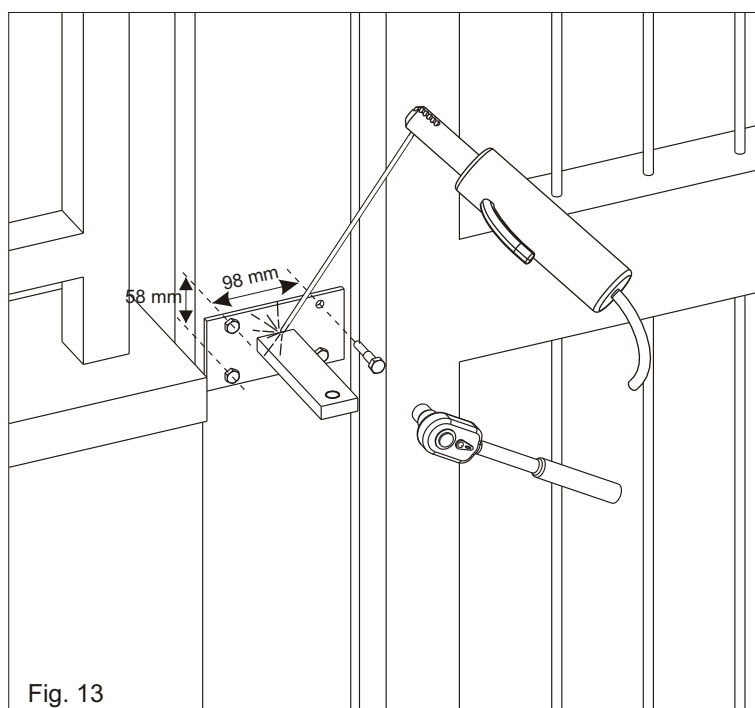


Fig. 13

POSITIONNEMENT DE LA FIXATION ANTÉRIEURE

Après avoir monté l'opérateur sur la fixation postérieure, porter le vantail du portail en position de fermeture et exécuter les suivantes opérations :

- 1) Déverrouiller l'opérateur (comme dans Fig.24, page.42)
- 2) Extraire complètement la tige chromée, après re-insérer la de 1cm
- 3) Fixer l'étrier sur la fixation antérieure (Fig.16)
- 4) Positionner l'opérateur de façon qu'il résulte parfaitement horizontal et donc marquer la position de la fixation antérieure (Fig.15)

Attention: éviter de souder la fixation antérieure avec la tige de l'opérateur hydraulique déjà fixé; les résidus (taches) de soudure pourraient compromettre le chromage de la tige.

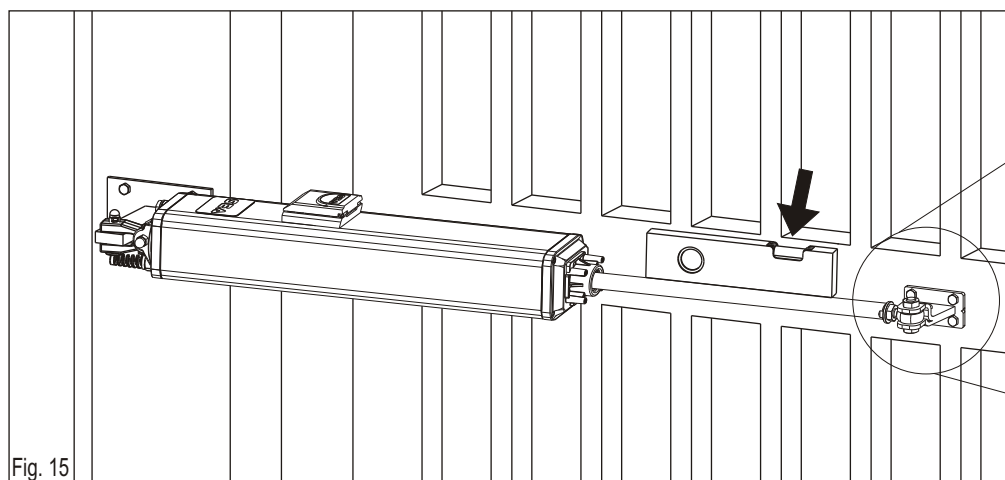


Fig. 15

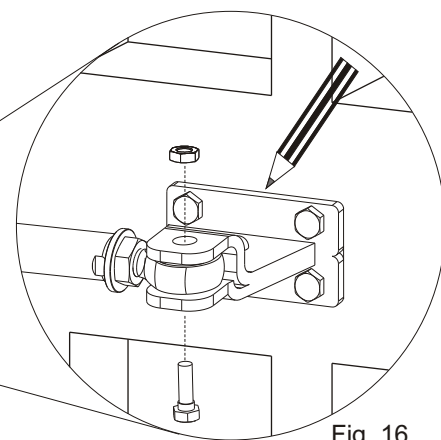


Fig. 16

SOUDURE DE LA FIXATION ANTÉRIEURE AU VANTAIL

La fixation antérieure doit être positionnée en manière que l'opérateur résulte parfaitement horizontal.

La fixation antérieure selon la nature du portail (bois, fer, aluminium) peut être :

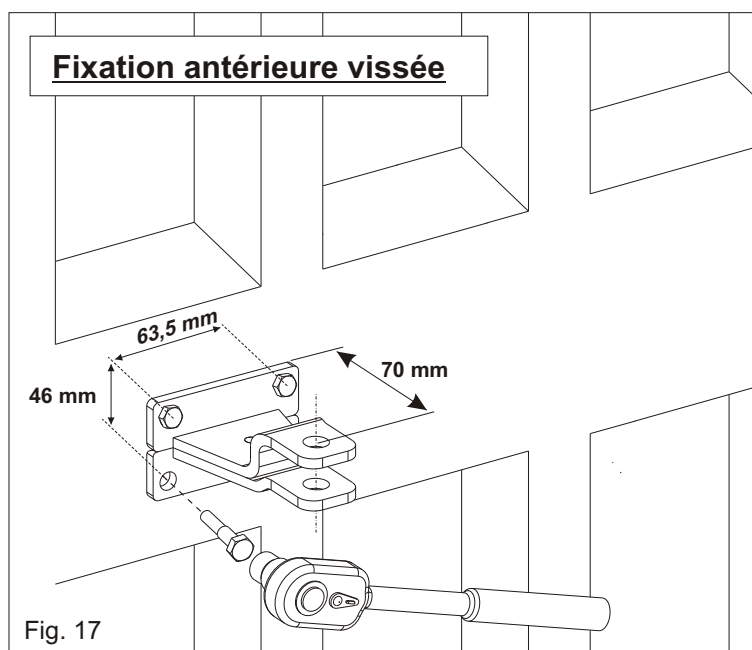


Fig. 17

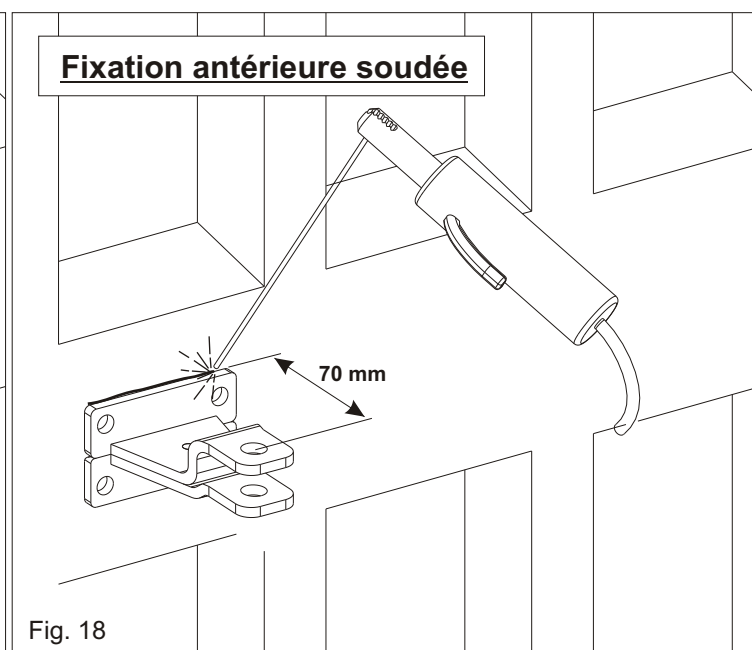
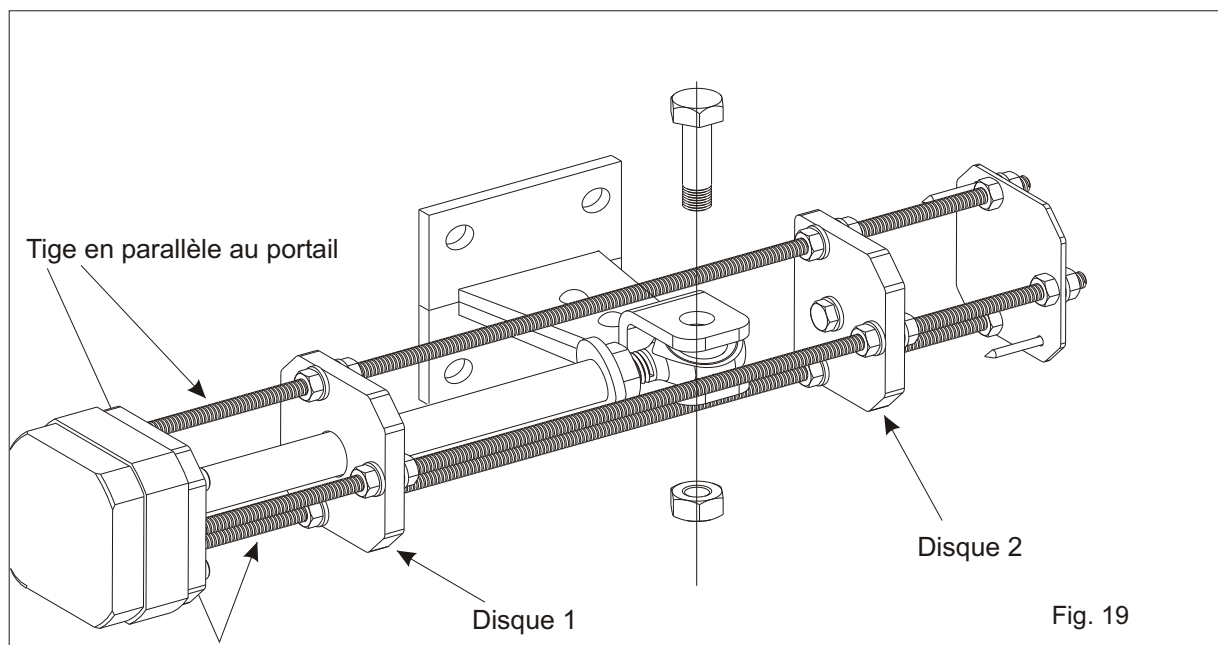


Fig. 18

INSTALLATION DES FEUILLURES FIN DE COURSE (accessoire en demande)

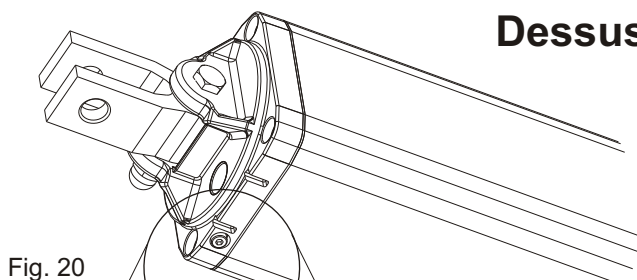
- Déverrouiller l'unité (voir Fig. 24 dans pag.12)
- Faire sortir la tige du $\frac{3}{4}$ de sa course
- Mettre les feuillures de fin de course sur la flasque antérieure de l'unité avec les deux entretoises (des trois présentes sur la feuillure) qui se trouvent en parallèle au portail (Fig.19)
- Fixer les feuillures avec les vis incluses dans l'emballage.
- Insérer l'articulation sphérique après avoir installé les feuillures.
- A ce point accrocher la tige à la fixation antérieure
- Pour régler la feuillure en ouverture il faut agir sur le disque 1 et en fermeture sur disque 2.

Attention : Le montage de la feuillure mécanique ne comporte pas une diminution de la course de la tige

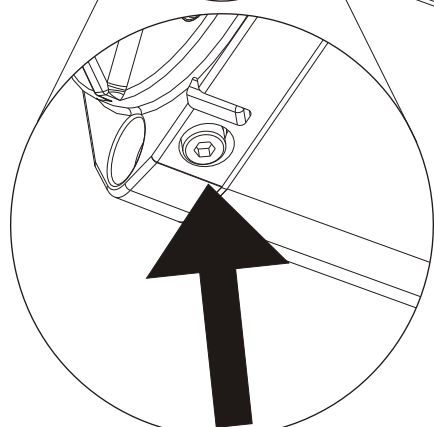


VIS DE VENTOUSE

Dessus



Dessous



ATTENTION:



Il est obligatoire d'enlever les vis d'échappement à installation terminée

Dévisser et enlever à la fin de l'installation

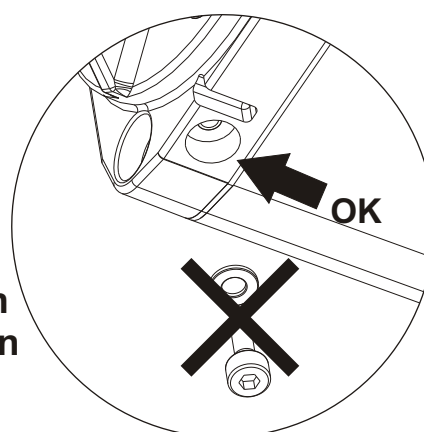
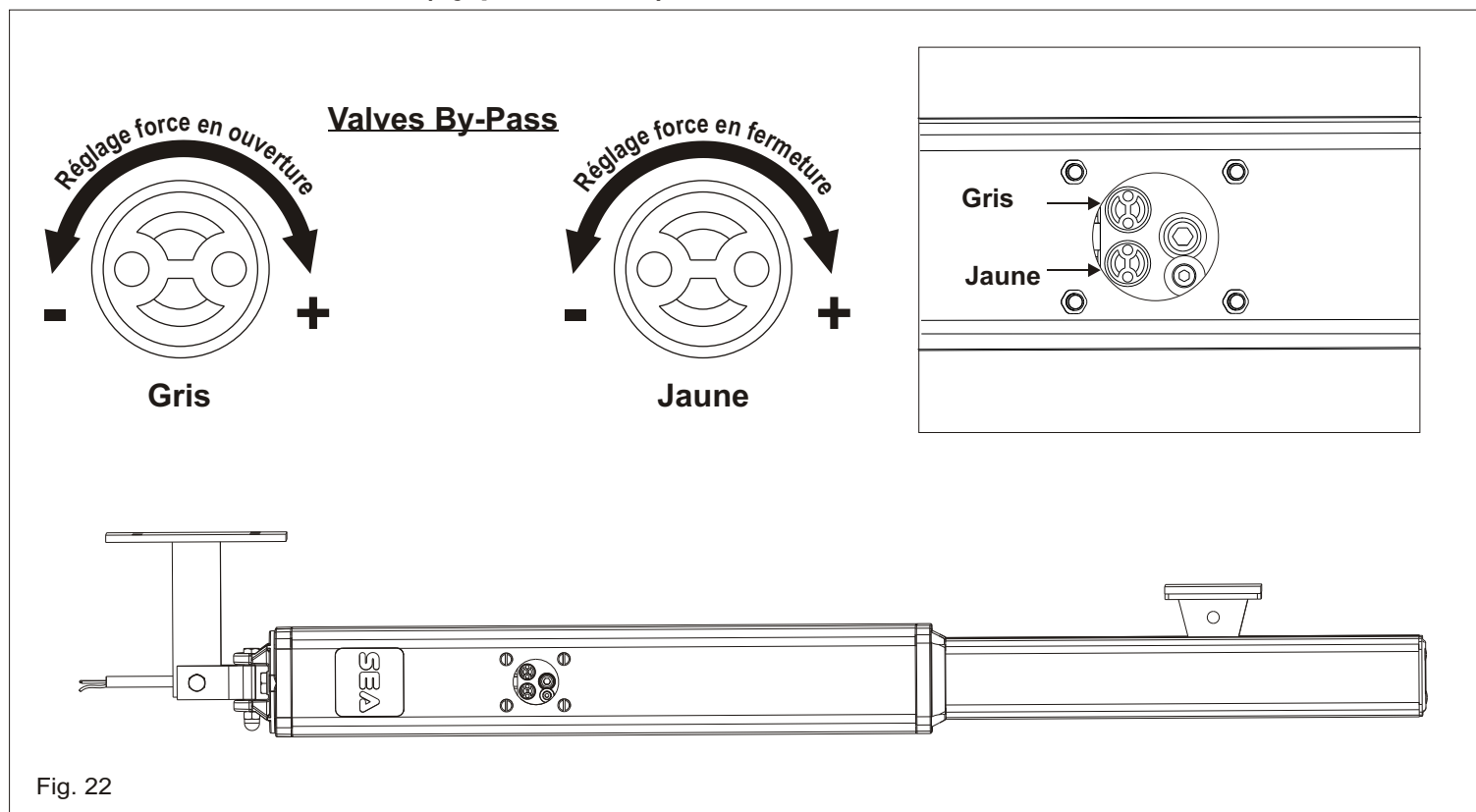


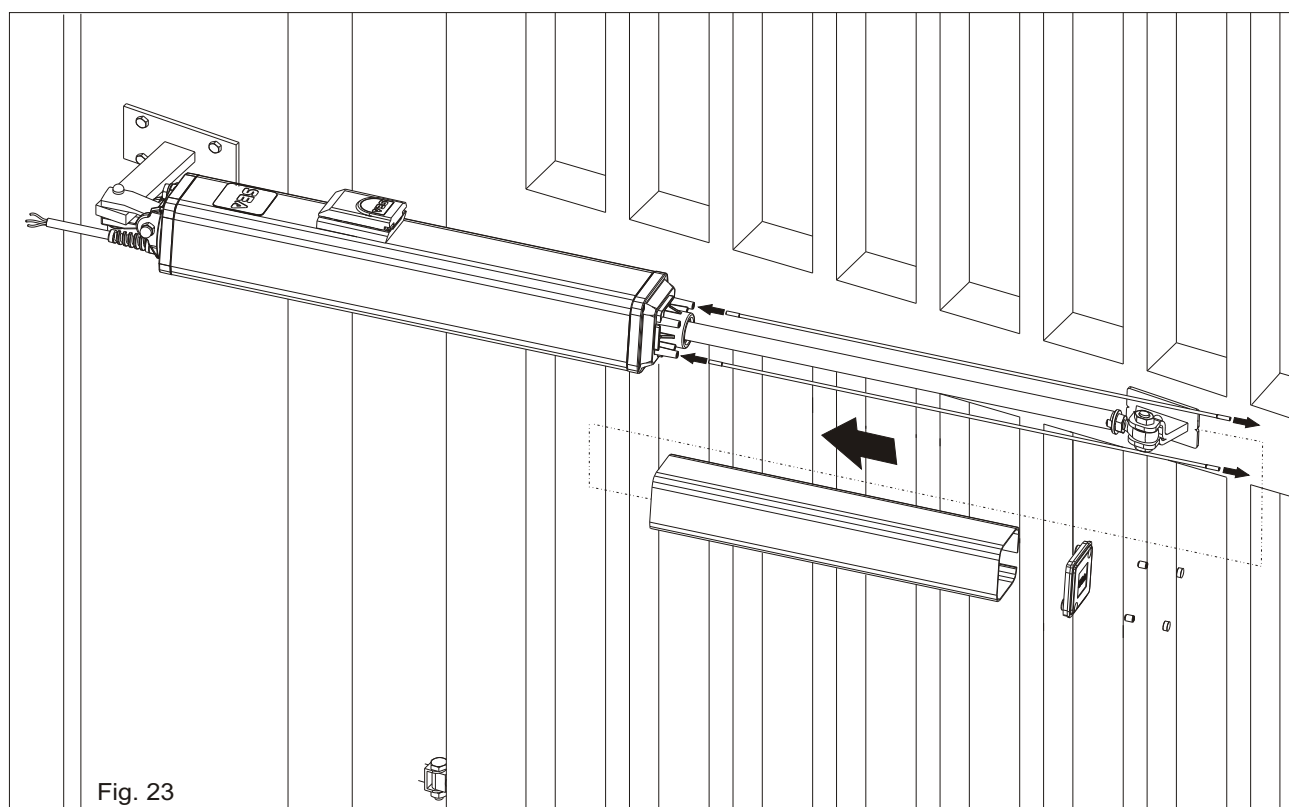
Fig. 21

RÉGLAGE DE LA COUPLE (by-pass valves)



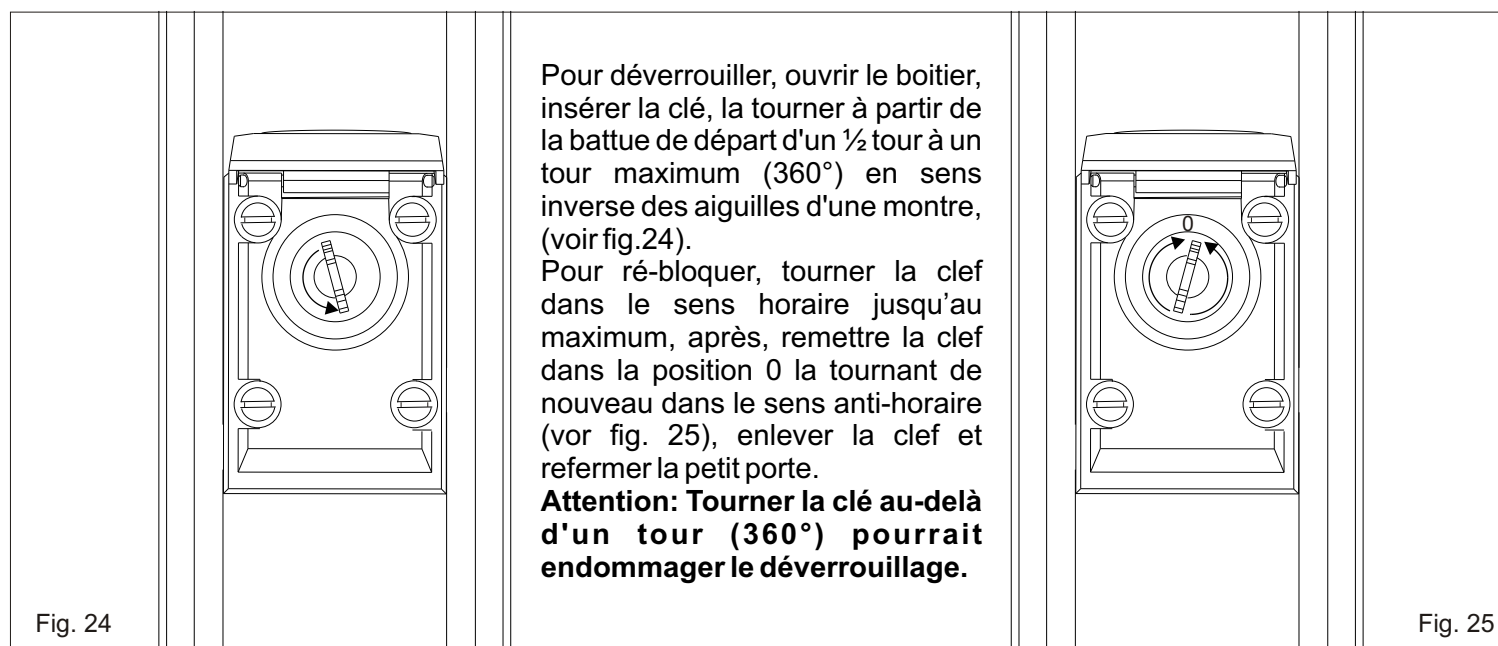
Régler la force du portail en ouverture et en fermeture en respectant le diagramme des forces (présentes dans la norme EN 12453) ; dans tous les cas la force de poussée ne doit jamais être supérieure à 15kgf).

INSTALLATION DE LA PROTECTION DE LA TIGE CHROMÉE



SYSTÈME DE DÉVERROUILLAGE MANUEL

ATTENTION : Avant d'effectuer quelconque type de travail sur le moteur il est absolument nécessaire d'enlever l'alimentation principale (110V ou 220V).



ATTENTION: SEA recommande à l'utilisateur final d'utiliser le déverrouillage seulement en cas de coupure de courant électrique.

Si l'opérateur hydraulique ne fonctionne pas correctement, contacter un installateur autorisé

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

1) Contrôler la robustesse et la stabilité du portail, particulièrement les points d'appui et/ou la rotation du portail (pivots):	Annuel
2) Contrôler le niveau de l'huile dans les opérateurs hydrauliques/en bain d'huile (bouchon positionné sur le couvercle postérieur du Full Tank)	Annuel
3) Remplacer l'huile hydraulique avec l'huile recommandée par la maison mère	4 Années
4) Contrôler la fonction du déverrouillage	Annuel
5) Contrôler la fonction des valves by pass	Annuel
6) Contrôler et graisser les pivots du fixage	Annuel
7) Contrôler l'intégrité des câbles de connexion	Annuel
8) Contrôler la fonction et les conditions des feuillures des fins de course en ouverture et fermeture (la ou l'accessoire « feuillure mécanique » est présent)	Annuel
9) Contrôler le bon état de tous les appareils qui sont sujet à efforts (fixation postérieure, fourche oscillante et fixation antérieure).	Annuel
10) Contrôler l'opérativité de tous les accessoires, en particulier la fonction de tous les dispositifs de sécurité et du Safety Gate.	Annuel
11) Après avoir exécuté les opérations d'Entretien Périodique il faut répéter la vérification et la mise en service de l'automatisme	Annuel

Toutes les opérations au dessous doivent être effectuées exclusivement par un installateur autorisé.

ANALYSE DES RISQUES

Les points indiqués par les flèches doivent être considérés potentiellement dangereux;

Cependant l'installateur doit exécuter un examen approfondi des risques pour prévenir les dangers d'écrasement, traînement, cisaillement, accrochement et de blocage, pour garantir une installation sûre pour personnes, animaux et choses.

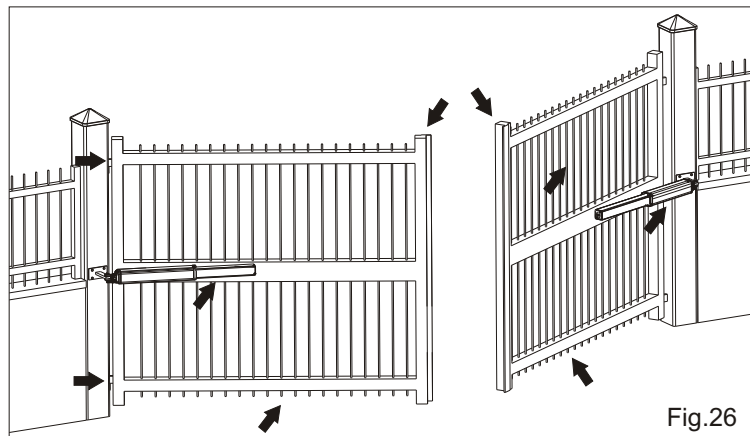


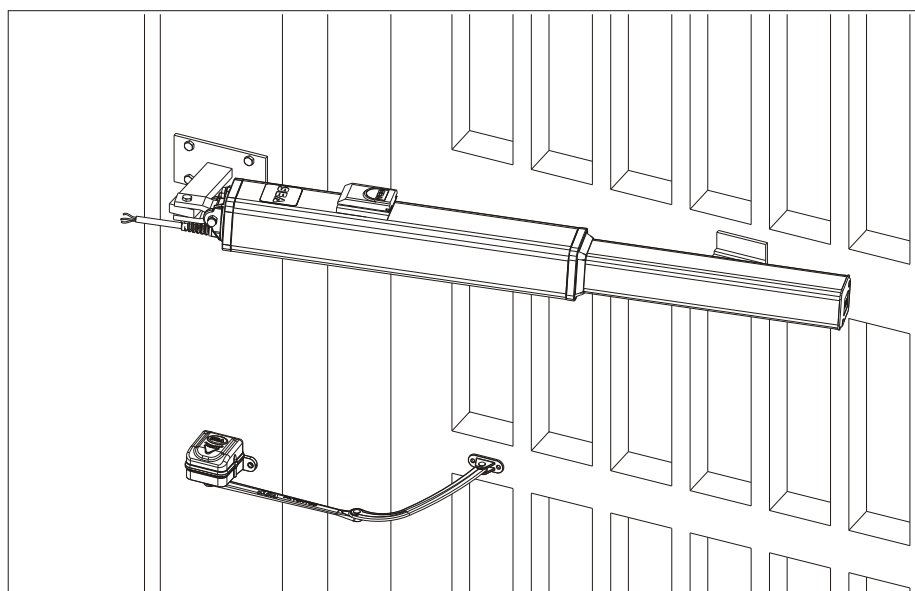
Fig.26

En cas de malentendus que pourraient venir, il est conseillé de consulter le distributeur de la zone ou de nous appeler. Ces instructions sont une partie intégrale du dispositif et doivent être conservées dans une place bien connue. L'installateur doit suivre strictement les instructions. Les produits de la SEA s.r.l. doivent être utilisés exclusivement pour l'automatisation des portes, portails et vantaux. Quelconque initiative prit sans explicite autorisation de la SEA s.r.l. détourne la de quelconque responsabilité. L'installateur doit fournir des notes d'avertissement concernant des risques ultérieurs pas évalués. La SEA s.r.l., dans son tâche continu d'améliorer les produits, a le droit d'effectuer n'importe

quelle modification sans obligation d'avis vers ses clients. Cela n'oblige pas la SEA d'améliorer la production antérieure. La SEA s.r.l. ne peut pas être retenue responsable pour quelconque dommage ou accident causé par des produits cassés, s'il s'agit de dommages ou accidents dû à la non observance du contenu des présentes instructions. La garantie n'est pas valable et la responsabilité du fabricant s'annule si des pièces de rechange, pas originales, ont été utilisées. L'installation électrique doit être effectuée par un technicien professionnel qui délivre la documentation relative, comme demandé par les lois en vigueur. Tenir loin de la portée des enfants le matériel d'emballage comme sachets en plastique, polystyrène, clous etc. étant potentielles sources de péril.

VÉRIFICATION INITIALE ET MISE EN SERVICE

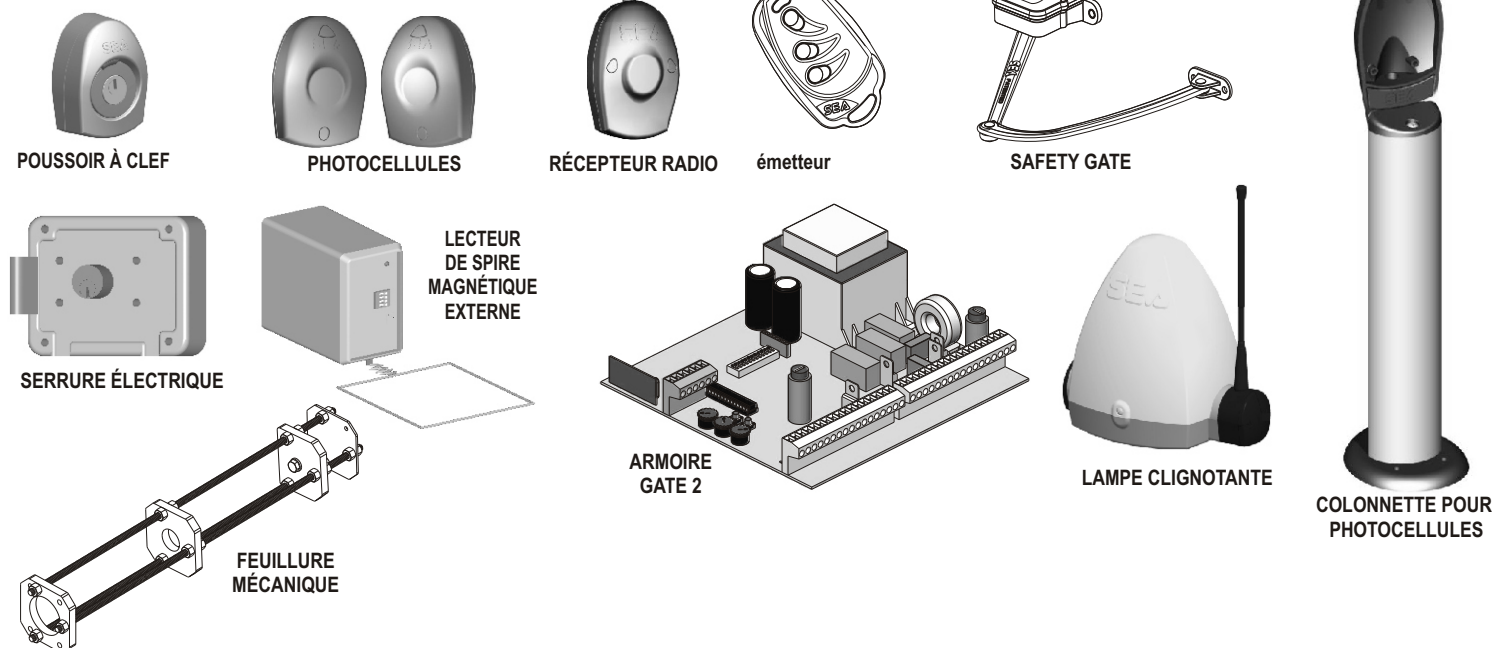
Après avoir complété les opérations nécessaires pour une correcte installation du produit FULL TANK, décrit dans le présent manuel et après avoir évalué tous les risques résidus que peuvent venir dans quelconque installation, **il faut vérifier l'automatisme pour garantir la max. sécurité** et, en particulier, pour garantir le respect des lois et des normes du secteur. La vérification doit être effectuée selon la **norme EN12445** contenant les méthodes de preuve pour la vérification des automatismes pour portails respectant les limites formulées dans la **norme EN12453**.



SAFETY GATE

Pour une correcte et sûre installation il est fortement conseillé d'installer le **SAFETY GATE**, que permet de satisfaire le diagramme des forces, présente dans la **norme EN12453** et cependant de vérifier et de mettre en service l'installation compétente.

ACCESSOIRES POUR FULL TANK



DECLARATION DE CONFORMITÉ

SEA déclare sous sa propre responsabilité que les produits

Full Tank dans toutes ses versions

repondent aux conditions requises essentielles prévues par les suivantes directives européennes et les modifications successives (la où applicable)

89/392/CEE (instructions Machines)

89/336/CEE (instructions compatibilité électromagnétique)

73/23/CEE (instructions basse tension)

AVERTISSEMENT

L'installation électrique et le choix de la logique de fonctionnement doivent respecter les normatives en vigueur. Prévoir dans tous les cas un interrupteur différentiel de 16A et souille 0,030A. Tenir séparés les câbles de puissance (moteurs, alimentation) et les câbles de commandes (poussoirs, photocellules, radio etc.). Pour éviter des interférences il est conseillé de prévoir et d'utiliser deux gaines séparées.

USAGE

L'opérateur Full Tank a été projeté uniquement pour l'automatisation de portails à battants.

PIECES DE RECHANGE

Adresser les demandes des pièces de rechange à : **SEA S.r.l. Zona Ind. S. Atto TERAMO (ITALY)**

SECURITE ET COMPATIBILITE ENVIRONNEMENT

Ne pas disperser dans l'environnement le matériel d'emballage du produit et/ou des circuits.

Le déplacement du produit doit être effectué avec des moyens appropriés

GARANTIE

La garantie de l'opérateur Full Tank est de 36 mois à partir de la date imprimée sur le produit. Ce dernier sera reconnu en garantie s'il ne présente pas des dommages causés par l'usage impropre ou par n'importe quelle modification ou manumission.

MISE HORS SERVICE ET ENTRETIEN

Le démontage et/ou mise hors service et/ou entretien de l'opérateur Full Tank doit être exécuté seulement et exclusivement par le personnel autorisé et expert.

N.B. Le constructeur ne peut pas être considéré responsable pour éventuels dommages à cause des usages impropres, errés et irraisonnables.

SEA se réserve le droit d'effectuer (si nécessaire) des modifications ou variations aux propres produits et/ou au présent manuel sans aucune obligation de préavis.

CONDIZIONI DI VENDITA

EFFICACIA DELLE PRESENTI CONDIZIONI GENERALI DI VENDITA: Le presenti condizioni generali di vendita si applicano a tutti gli ordini indirizzati a SEA s.r.l. Tutte le vendite fatte da SEA ai clienti sono regolate secondo le presenti condizioni di vendita che costituiscono parte integrante del contratto di vendita ed annullano ogni clausola contraria o pattuizioni particolari presenti nell'ordine o in altro documento proveniente dall'acquirente (cliente)

AVVERTENZE GENERALI Gli impianti di automazioni porte e cancelli vanno realizzati esclusivamente con componenti SEA, salvo accordi specifici. L'inosservanza delle norme di sicurezza vigenti (Norm. EUROPEE EN 12453 - EN 12445 e altro) e di buona tecnica esclude la SEA da ogni responsabilità. La SEA non risponde del mancato rispetto della corretta e sicura installazione secondo le norme.

1) PROPOSTA D'ORDINE La proposta d'ordine si intenderà accettata solo dopo la sua approvazione da parte della SEA. Conseguenza della sua sottoscrizione, l'acquirente sarà vincolato alla stipula di un contratto d'acquisto, secondo quanto contenuto nella stessa proposta d'ordine e nelle presenti condizioni di vendita. Viceversa, la mancata comunicazione all'acquirente dell'approvazione della proposta d'ordine, non comporta la sua automatica accettazione da parte della SEA

2) VALIDITÀ OFFERTA Le offerte proposte dalla SEA o dalla sua struttura commerciale periferica, avranno una validità di 30 giorni solari, salvo diversa comunicazione in merito.

3) PREZZI I prezzi della proposta d'ordine sono quelli del listino in vigore alla data della redazione della stessa. Gli sconti applicati dalla struttura commerciale periferica della SEA si intenderanno validi solo dopo la loro accettazione da parte della SEA. I prezzi si intendono per merce resa franco ns. stabilimento in Teramo, esclusi IVA ed imballaggi speciali. La SEA si riserva il diritto di modificare in qualsiasi momento il listino, dando opportuno preavviso alla rete di vendita. Le condizioni speciali riservate agli acquisti con formula agevolata Qx, Qx1, Qx2, Qx3 sono riservate ai distributori ufficiali dietro accettazione scritta da parte della direzione SEA.

4) PAGAMENTI Le forme di pagamento ammesse sono quelle comunicate o accettate di volta in volta dalla SEA. Il tasso di interesse sul ritardo da pagamento è del 1,5% mensile e comunque non oltre il tasso massimo legalmente consentito.

5) CONSEGNA La consegna avverrà indicativamente ma non tassativamente entro 30 giorni lavorativi dalla data di ricezione dell'ordine, salvo diverse comunicazioni in merito. Il trasporto degli articoli venduti sarà effettuato a spese ed a rischio dell'acquirente. La SEA si libera dall'obbligo della consegna rimettendo la merce al vettore, sia esso scelto dalla SEA oppure dall'acquirente. Eventuali smarrimenti e/o danneggiamenti della merce dovuti al trasporto, sono a carico dell'acquirente.

6) RECLAMI Eventuali reclami e/o contestazioni dovranno pervenire alla SEA entro 8 giorni solari dalla ricezione della merce, supportati da idonei documenti provanti la loro veridicità.

7) FORNITURA L'ordine in oggetto viene assunto da SEA senza alcun impegno e subordinatamente alle possibilità di approvvigionamento delle materie prime occorrenti alla produzione; eventuali mancate esecuzioni totali o parziali non possono dar luogo a reclami e riserve per danni. La fornitura SEA è strettamente limitata alla sola merce di sua produzione, esclusi il montaggio, l'installazione ed il collaudo. La SEA declina pertanto ogni responsabilità per danni che dovessero derivare, anche a terzi, dall'inosservanza delle norme di sicurezza e della buona regola d'arte nelle fasi dell'installazione e dell'impiego dei prodotti venduti.

8) GARANZIA La garanzia minima è di 12 mesi e può essere estesa, come di seguito, in caso di riconsegna del certificato di garanzia.

SILVER: Le parti meccaniche degli operatori rientranti in tale categoria sono garantite per 24 mesi dalla data di fabbricazione riportata sull'operatore.

GOLD: Le parti meccaniche degli operatori rientranti in tale categoria sono garantite per 36 mesi dalla data di fabbricazione riportata sull'operatore.

PLATINUM: Le parti meccaniche degli operatori rientranti in tale categoria sono garantite per 36 mesi dalla data di fabbricazione riportata sull'operatore. La garanzia di base (36 mesi) sarà estesa per ulteriori 24 mesi (fino ad un totale di 60 mesi) qualora venga acquistato il certificato di garanzie che dovrà essere compilato e rispedito alla SEA s.r.l. entro 60 giorni dall'acquisto. L'elettronica e le centrali di comando sono garantite per 24 mesi dalla data di fabbricazione. Nell'eventualità di difettosità del prodotto, la SEA si impegna alla sua sostituzione gratuita oppure alla sua riparazione, previa restituzione al proprio centro di riparazione. La definizione di stato di garanzia è ad insindacabile giudizio della SEA. I pezzi sostitutivi restano di proprietà della SEA. In modo vincolante, il materiale dell'acquirente ritenuto in garanzia deve essere spedito al centro di riparazione della SEA in porto franco e sarà rispedito dalla SEA in porto assegnato. La garanzia non si estende alla manodopera eventualmente accorsa. I difetti riconosciuti non produrranno alcuna responsabilità e/o richiesta di danni, di qualsiasi natura essi siano, da parte dell'acquirente nei riguardi della SEA. La garanzia non è in ogni caso riconosciuta qualora sia stata apportata alla merce qualsivoglia modifica, oppure vi sia stato un uso improprio, oppure si sia in presenza di una qualsivoglia sua manomissione o di un montaggio non corretto, oppure se sia stata rimossa l'etichetta apposta dal produttore comprensiva del marchio SEA registrato n° 804888. La garanzia non è inoltre valida nel caso la merce SEA sia stata in parte o in toto accoppiata a componenti meccanici e/o elettronici non originali, ed in particolare in assenza di una specifica autorizzazione in merito, ed inoltre nel caso in cui l'acquirente non sia in regola con i pagamenti. La garanzia non comprende danni derivati dal trasporto, materiale di consumo, avarie dovute al mancato rispetto delle specifiche prestazioni dei prodotti indicate nel listino. Non è riconosciuto alcun indennizzo durante il tempo di riparazione e/o sostituzione della merce in garanzia. La SEA declina ogni responsabilità per danni a cose o persone derivanti dall'inosservanza delle norme di sicurezza e della non conforme installazione o dall'impiego errato dei prodotti venduti. La riparazione dei prodotti in garanzia e fuori garanzia è subordinata al rispetto delle procedure comunicate da SEA.

9) RISERVATO DOMINIO Sulla merce venduta è valida la clausola del riservato dominio, della quale la SEA deciderà autonomamente se avvalersi o meno, in virtù della quale l'acquirente acquisisce la proprietà della merce, solo dopo che il suo pagamento sia stato completamente effettuato.

10) FORO COMPETENTE Per qualsiasi controversia avente per oggetto l'applicazione di questo contratto, viene eletto competente il Foro di Teramo. La lingua valida nell'interpretazione di cataloghi, manuali di installazione, condizioni di vendita o altro è quella italiana. La SEA si riserva la facoltà di apportare modifiche tecniche atte a migliorare i propri prodotti, presenti o meno in questo Listino, in qualsiasi momento senza preavviso. La SEA declina ogni responsabilità derivante da possibili inesattezze contenute nel presente listino, derivanti da errori di stampa e/o trascrizione. Il presente Listino annulla e sostituisce quelli precedenti. L'acquirente ai sensi della legge 196/2003 (codice privacy) acconsente all'inserimento dei propri dati personali derivanti dal presente contratto negli archivi informatici e cartacei della SEA s.r.l. al loro trattamento per motivi commerciali ed amministrativi.

Diritti di proprietà industriale: il cliente, con l'acquisto, accetta le presenti condizioni di vendita e riconosce in capo a SEA la titolarità esclusiva del marchio internazionale SEA registrato n. 804888 apposto sulle etichette dei prodotti e/o sui manuali e/o su ogni altra documentazione, e si impegna ad utilizzare il medesimo nella propria attività di rivendita e/o installazione secondo modalità che non ne riducano in alcun modo i diritti, a non rimuovere, sostituire o alterare marchi o altri segni distintivi di qualsiasi genere apposti ai prodotti. E' vietata ogni forma di riproduzione o utilizzo del marchio SEA e di ogni altro segno distintivo presente sui prodotti, salvo autorizzazione scritta da SEA s.r.l.

Agli effetti dell'articolo 1341 del C.C. si approvano specificatamente per iscritto le clausole di cui ai numeri:

4) PAGAMENTI - 8) GARANZIA - 10) FORO COMPETENTE

TERMS OF SALE

EFFICACY OF THE FOLLOWING TERMS OF SALE: the following general terms of sale shall be applied to all orders sent to SEA srl. All sales made by SEA to all costumers are made under the prescription of this terms of sales which are integral part of sale contract and cancel and substitute all apposed clauses or specific negotiations present in order document received from the buyer.

GENERAL NOTICE The systems must be assembled exclusively with SEA components, unless specific agreements apply. Non-compliance with the applicable safety standards (European Standards EM12453 – EM 12445) and with good installation practice releases SEA from any responsibilities. SEA shall not be held responsible for any failure to execute a correct and safe installation under the above mentioned standards.

1) PROPOSED ORDER The proposed order shall be accepted only prior SEA approval of it. By signing the proposed order, the Buyer shall be bound to enter a purchase agreement, according to the specifications stated in the proposed order.

On the other hand, failure to notify the Buyer of said approval must not be construed as automatic acceptance on the part of SEA.

2) PERIOD OF THE OFFER The offer proposed by SEA or by its branch sales department shall be valid for 30 solar days, unless otherwise notified.

3) PRICING The prices in the proposed order are quoted from the Price List which is valid on the date the order was issued. The discounts granted by the branch sales department of SEA shall apply only prior to acceptance on the part of SEA. The prices are for merchandise delivered ex-works from the SEA establishment in Teramo, not including VAT and special packaging. SEA reserves the right to change at any time this price list, providing timely notice to the sales network. The special sales conditions with extra discount on quantity basis (Qx, Qx1, Qx2, Qx3 formula) is reserved to official distributors under SEA management written agreement.

4) PAYMENTS The accepted forms of payment are each time notified or approved by SEA. The interest rate on delay in payment shall be 1.5% every month but anyway shall not be higher than the max. interest rate legally permitted.

5) DELIVERY Delivery shall take place, approximately and not peremptorily, within 30 working days from the date of receipt of the order, unless otherwise notified. Transport of the goods sold shall be at Buyer's cost and risk. SEA shall not bear the costs of delivery giving the goods to the carrier, as chosen either by SEA or by the Buyer. Any loss and/or damage of the goods during transport, are at Buyer's cost.

6) COMPLAINTS Any complaints and/or claims shall be sent to SEA within 8 solar days from receipt of the goods, proved by adequate supporting documents as to their truthfulness.

7) SUPPLY The concerning order will be accepted by SEA without any engagement and subordinately to the possibility to get it's supplies of raw material which is necessary for the production; Eventual completely or partially unsuccessful executions cannot be reason for complains or reservations for damage. SEA supply is strictly limited to the goods of its manufacturing, not including assembly, installation and testing. SEA, therefore, disclaims any responsibility for damage deriving, also to third parties, from non-compliance of safety standards and good practice during installation and use of the purchased products.

8) WARRANTY The standard warranty period is 12 months. This warranty time can be extended by means of expedition of the warranty coupon as follows:

SILVER: The mechanical components of the operators belonging to this line are guaranteed for 24 months from the date of manufacturing written on the operator.

GOLD: The mechanical components of the operators belonging to this line are guaranteed for 36 months from the date of manufacturing written on the operator.

PLATINUM: The mechanical components of the operators belonging to this line are guaranteed for 36 months from the date of manufacturing written on the operator. The base warranty (36 months) will be extended for further 24 months (up to a total of 60 months) when it is acquired the certificate of warranty which will be filled in and sent to SEA s.r.l. The electronic devices and the systems of command are guaranteed for 24 months from the date of manufacturing. In case of defective product, SEA undertakes to replace free of charge or to repair the goods provided that they are returned to SEA repair centre. The definition of warranty status is by unquestionable assessment of SEA. The replaced parts shall remain propriety of SEA. Binding upon the parties, the material held in warranty by the Buyer, must be sent back to SEA repair centre with fees prepaid, and shall be dispatched by SEA with carriage forward. The warranty shall not cover any required labour activities.

The recognized defects, whatever their nature, shall not produce any responsibility and/or damage claim on the part of the Buyer against SEA. The guarantee is in no case recognized if changes are made to the goods, or in the case of improper use, or in the case of tampering or improper assembly. Furthermore, the warranty shall not apply if SEA products are partly or completely coupled with non-original mechanical and/or electronic components, and in particular, without a specific relevant authorization, and if the Buyer is not making regular payments. The warranty shall not cover damage caused by transport, expendable material, faults due to non-conformity with performance specifications of the products shown in the price list. No indemnification is granted during repairing and/or replacing of the goods in warranty. SEA disclaims any responsibility for damage to objects and persons deriving from non-compliance with safety standards, installation instructions or use of sold goods.

9) RESERVED DOMAIN A clause of reserved domain applies to the sold goods; SEA shall decide autonomously whether to make use of it or not, whereby the Buyer purchases propriety of the goods only after full payment of the latter.

10) COMPETENT COURT OF LAW In case of disputes arising from the application of the agreement, the competent court of law is the tribunal of Teramo. SEA reserves the faculty to make technical changes to improve its own products, which are not in this price list at any moment and without notice. SEA declines any responsibility due to possible mistakes contained inside the present price list caused by printing and/or copying. The present price list cancels and substitutes the previous ones. The Buyer, according to the law No. 196/2003 (privacy code) consents to put his personal data, deriving from the present contract, in SEA archives and electronic files, and he also gives his consent to their treatment for commercial and administrative purposes. Industrial ownership rights: once the Buyer has recognized that SEA has the exclusive legal ownership of the registered SEA brand, he will commit himself to use it in a way which does not reduce the value of these rights, he won't also remove, replace or modify brands or any other particularity from the products. Any kind of replication or use of SEA brand is forbidden as well as of any particularity on the products, unless preventive and expressed authorization by SEA.

In accomplishment with art. 1341 of the Italian Civil Law it will be approved expressly clauses under numbers:

4) PAYMENTS - 8) GUARANTEE - 10) COMPETENT COURT OF LAW

FRANÇAIS

CONSEILS GENERAUX POUR UNE INSTALLATION SÛRE ET CORRECTE DES AUTOMATISMES D'OUVERTURE DE PORTES ET PORTAILS

INTRODUCTION

Cher client,

ce manuel vous donnera toutes les indications possibles pour une utilisation correcte des systèmes automatiques pour l'ouverture des portes et portails, vous conseillera à l'égard des manières et des destinations d'emploi, vous permettra l'exécution d'une maintenance appropriée et vous donnera toutes les instructions de sécurité nécessaires.

On recommande une lecture diligente de ce manuel à la fin d'une plus grande sécurité. Les produits SEA que vous avez achetés et ce manuel sont conformes à la Directive Machines (89/392/CEE et modifications suivantes), Basse Tension (73/23/CEE) et Compatibilité Électromagnétique (89/336/CEE).

Avant de commencer n'importe quel travail, vous devez être sûrs d'avoir compris tout ce qui est contenu dans ce manuel. Pour toutes les incompréhensions que vous pouvez avoir dans la lecture ou pour d'autres informations adressez vous à notre représentant ou à notre Assistance Téléphonique; ils seront capables de vous donner toutes les indications desquelles vous avez besoin. Une lecture attentive de ce manuel est nécessaire avant de procéder à l'installation des produits SEA; éventuellement il est nécessaire une seconde lecture avant de la mise en service pour avoir l'assurance d'un montage correct et pour vérifier (en toute sécurité) le bon fonctionnement de l'automatisme que vous avez installé.

Rappelez vous qu'une installation correcte, faite selon toutes les règles de l'art, et suivie par des épreuves fonctionnelles est le premier pas pour une utilisation très longue de Votre produit sans ruptures et, surtout, pour agir en complète sécurité.

Ce manuel est partie intégrante de l'automatisme et doit être gardé dans un lieu que vous connaissez avec une bonne possibilité de le trouver pendant toute la vie de l'automatisme même. De plus il constitue la guide de référence pour une précise mise en œuvre des produits SEA; donc l'exécutant du travail d'installation est tenu à une observation scrupuleuse de ce qui est mentionné dans ce volume. L'observation des instructions et des données du manuel est nécessaire aussi bien pour la réalisation d'un travail sûr et conforme aux normes et directives en vigueur que pour la livraison d'une installation fonctionnelle à l'utilisateur final.

Les produits SEA que vous avez achetés doivent être utilisés seulement et exclusivement pour automatiser portes, portails, vantaux et barrières; tous les autres usages différents de tout ce qui est au-dessus explicité et permis, ou toutes les initiatives personnelles de l'installateur ne pas expressément autorisées par la SEA S.r.l. qui ne rentrent pas dans les instructions de ce manuel, déchargerons le fabricant de toutes les responsabilités.

La SEA S.r.l. met à disposition des installateurs son Service d'Assistance Technique Téléphonique Clients pour tous les renseignements à l'égard du contenu de ce manuel et pour informations sur éventuels cours de formation et/ou entraînement.

CONSEILS GENERAUX

Avant l'installation vous assurez que le produit n'ait pas essuyé des dommages qui peuvent compromettre son montage ou la sécurité de fonctionnement. En général contrôlez que tout le matériel de l'emballage soit présent et particulièrement soyez sûrs de posséder tous les matériaux pour la fixation. Pour ce contrôle on renvoie aux instructions et à les notes détaillées d'installation de chaque automatisme.

Vous assurez que la structure sur laquelle le produit sera installé ait suffisantes caractéristiques de résistance aux efforts (par exemple dus à l'action du vent sur la surface du portail ou du produit automatisé) et permette une bonne prise aux ancrages.

La SEA S.r.l. interdit formellement l'installation sur n'importe quel mur qui menace ruine, fragile ou facilement désagrégeable et de toute façon sur tous les murs ou les supports qui ne garantissent pas la résistance aux efforts donnés par le produit ou son soutien.

Si vous avez l'impression que le mur n'est pas si résistant, consultez un technicien pour tous les éclaircissements nécessaires.

Le lieu où doit être installé le produit ne doit pas présenter des caractéristiques d'incompatibilité avec le produit même comme, par exemple, la formation de glace en hiver ou l'exposition directe aux agents corrosifs et similaires.

Caractéristiques ultérieures du lieu d'installation (par exemple les espaces minimum nécessaires, les distances à garder, etc.) sont remises directement dans les instructions d'installation de chaque automatisme ou dans les normes du secteur.

Caractéristiques ultérieures pour une installation correcte (par exemple schémas de connexions électriques) sont remises généralement dans les instructions d'installation de chaque automatisme ou dans les schémas annexes.

L'installation du produit doit être exécutée exclusivement par personnel spécialisé.

Toutes les installations nécessaires doivent être exécutées par les respectifs techniciens qui devront relâcher la documentation prévue par les lois en vigueur.

Avant de brancher le tableau de distribution de force motrice au réseau, s'assurer que les données de la plaque soient correspondantes à celles du réseau de distribution électrique et que le débit électrique soit proportionnée à la puissance maximum de l'équipement. Vérifier en outre que la section des câbles de l'installation soit propre à la puissance drainée par l'appareil.

La sécurité électrique du produit manufacturé est rattrapée seulement quand le même est correctement branché à une installation efficace de mise à la terre exécutée selon ce qu'on prévoit les normes de sécurité en vigueur. C'est nécessaire vérifier ces qualités requises et si vous avez l'impression, demander un contrôle de l'installation de la part de personnel qui soit professionnellement qualifié. Le constructeur ne peut pas être considéré responsable pour dommages éventuels dus à l'absence de la mise à la terre de l'installation.

Dans tous les cas n'est pas permise l'installation en présence des enfants, de personnes inexpertes ou non suffisamment préparées pour le travail à faire.

La Maison SEA S.r.l. interdit expressément tous les réglages, modification ou autre choses aux points d'ancrage du produit et au produit même exécutée par n'importe quelle personne non autorisée par la même SEA S.r.l.

Ancrages supplémentaires éventuels ou modifications qui se rendent nécessaires, doivent être spécifiées directement à la SEA S.r.l., en remettant les dessins qui indiquent les modifications demandées.

Seulement après avoir reçu une éventuelle autorisation écrite de la part de la SEA S.r.l., est possible la continuation de l'installation du produit. En l'absence de cette autorisation écrite, la SEA S.r.l. décline toutes ses responsabilités pour les erreurs dans le montage ou pour défaillance du produit.

Une installation incorrecte peut provoquer dommages à personnes, animaux ou choses, pour lesquels le constructeur ne peut pas être considéré responsable.

Autres conditions et détails sont réportés directement dans la norme UNI EN 13241-1 à la quelle on fait référence pour évenutels cas spécifiques.

Note: Les éléments de l'emballage comme sachet en plastique, polystyrène expansé, clous, etc., ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils sont source en puissance de dommage.

LA PREMIERE MISE EN TRAIN ET LES CONTROLES INITIAUX

Assurez vous que pendant la phase d'installation le produit n'ait pas essuyé des dommages qui peuvent compromettre son correct fonctionnement ou la due sécurité du travail. Pour cela contrôlez que tous les capteurs, les butées et tous les autres dispositifs de contrôle soient régulièrement installés et fonctionnants.

S'il n'y a pas la certitude sur le correct fonctionnement des dispositifs de sécurité, vous pouvez exécuter une première mise en train pour vérifier le fonctionnement du produit en prêtant la maximum attention.

Pendant la phase de la première mise en train le technicien doit être toujours à coté des commandes et prêt à l'intervention en cas de défaillance ou de mouvements anomaux de l'opérateur.

Pour toute la durée de la phase de vérification le technicien doit être la seule personne autorisée à la manœuvre du produit et autres personnes ne doivent pas rester près des zones dangereuses. Le technicien peut commander le produit agissant exclusivement sur les commandes prévues par le constructeur.

C'est une précaution utile la présence d'une deuxième personne qui doit rester à la distance de 5 mt. du produit, en contact visuel avec le technicien et prête à l'intervention en prêtant secours au technicien même en cas de danger.

Avant l'exécution de la première mise en train, contrôlez qu'il n'y ait pas des obstacles, des objets encombrants ou matériaux variés sur les guides et/ou sur les chemins de course et/ou sur les points d'articulation et dans tout l'espace de mouvement des éléments du produit.

Ne permettez pas la présence des enfants, des personnes inaptes ou des animaux pendant la phase de la première mise en train.

N'actionnez jamais quelques commandes de laquelle vous n'êtes pas sûrs et ne pas modifier les commandes prévues par le constructeur.

Ne touchez jamais n'importe quel composant électrique si vous avez quelque partie de votre corps mouillée ou humide.

En cas de défaillance il faut repérer les causes du problème, en suivant les instructions d'installation, et les éliminer.

Si cela n'est pas suffisant, exécutez une autre fois le montage des composants qui ne fonctionnent pas conformément aux indications de la version du produit que vous avez acheté.

Si le nouveau montage des parties atteints par l'inconvénient ne donne pas les résultats qu'on espérait, il faut demander l'intervention des techniciens de la Maison où vous avez acheté le produit.

MODE D'EMPLOI

Les produits SEA S.r.l. ont été étudiés et construits pour édifices en général et pour toutes les autres structures qui exigent les automatisations pour portes, portails, vantaux et barrières.

Le mouvement du produit (ouverture et fermeture) doit se passer par les guides et les chemins de course que le constructeur a établie.

La SEA S.r.l. interdit formellement la modification de n'importe quelle force qui agit d'une façon normale sur le produit (par exemple par l'addition de poids aux vantaux, par le remplacement des panneaux ou des cloisons vitrées avec d'autres qui ne sont pas appropriées, par la variation de la puissance du moteur, etc.)

C'est au propriétaire de l'édifice ou de la structure où le produit a été installé d'instruire de façon adéquate tous les utilisateurs possibles leur mettant à disposition toutes les informations utiles.

Le constructeur ne répond pas pour des accidents arrivés à la suite d'une insuffisante instruction des techniciens. Il ne faut pas permettre que le produit soit employé par des enfants ou des personnes inaptes.

L'emploi du produit n'est pas permis au cas où il y a une formation de glace et dans toutes les autres condition qui peuvent porter préjudice à son correct fonctionnement (par exemple pendant un fort orage).

L'emploi du produit est interdit formellement si le même se présente dans un mauvais état de conservation ou dans le cas de défaillance du dispositif de sécurité (par exemple pour une ancienneté excessive du produit).

L'usage des produits SEA S.r.l. est interdit en présence de n'importe quel agent qui peut compromettre les dues conditions de sécurité du produit ou du technicien (par exemple agents chimiques corrosifs qui peuvent abîmer les caractéristiques du produit et même faire perdre la lucidité des opérations au technicien ou à l'utilisateur).

Avant de commander les mouvements du produit, contrôlez qu'il n'y ait pas des obstacles, des objets encombrants ou matériaux variés sur les guides et/ou sur les chemins de course et dans tout l'espace de mouvement des éléments du produit.

Ne stationnez pas au milieu de la zone de mouvement du produit, des charnières et des organes mécaniques en marche.

Apposez sur le produit, de façon que soit très visible, un panneau indiquant le danger si le même est commandé à distance.

N'enveloppez pas en spirale le câble d'alimentation pour éviter des surchauffages dangereuses.

ATTENTION!!! Ne fixez jamais des objets à votre produit ou aux parties du même. Les surfaces du produit et tous ces éléments doivent rester toujours exempts d'encombrement additionnels, poids, tampons de fin de course ou toutes autres choses non prévues et montées pendant l'installation.

ATTENTION!!! Si les vantaux du produit, sa structure de soutien ou autres parties du même sont abîmées par des coups accidentels, il faut tout de suite arrêter l'opérateur. Le produit ne peut plus être utilisé s'il ne vient pas rétabli comme il était en origine.

REGLAGES

Toutes les procédures de réglage sont déroulées pendant l'installation de l'opérateur même. Elles sont à la charge de l'installateur qui doit se conformer aux points mentionnés dans le manuel d'installation.

EMPLOIS PERMIS

Les produits SEA S.r.l. que vous avez acheté doivent être utilisés **seulement et exclusivement** pour l'automation de porte, portails, vantaux et barrières; tous les autres usages différents de tout ce qui est au-dessus explicité et permis, ou toutes les initiatives personnelles de l'installateur qui ne rentrent pas dans les instructions de ce manuel et ne pas sont autorisées expressément par la SEA S.r.l., déchargerons le fabricant de toutes les responsabilités.

AUTRES MANIERES D'EMPLOI

N'employez jamais Votre produit pour faire d'autres travaux ou d'une façon non conforme à celle qui est décrite dans les emplois permis. **N'importe quel usage différent de ces permis est formellement interdit.** Toutes les utilisations différentes de celles permis seront considérés impropres et au dehors des limites prévues par le constructeur, qui ne répond pas de dommages éventuels causés par un usage impropre de l'opérateur; en outre cela invalide la garantie.

NETTOYAGE DU PRODUIT

Les matériaux qui restent au milieu des points de mouvement et d'articulation peuvent compromettre l'efficacité et la durée de Votre produit. Tenez toujours compte que la fréquence des opérations de nettoyage est exposée à quelques facteurs, comme les conditions de l'environnement, les facteurs des saisons, les modes d'emploi, l'ancienneté de service du produit, la présence d'agents corrosifs, etc. On laisse à l'utilisateur la faculté d'évaluer les conditions de saleté et d'intervenir, en termes de maintenance de la part de personnel spécialisé, augmentant ou baissant la fréquence de nettoyage en fonction des conditions dans lesquelles se trouve chaque fois le produit. Le nettoyage doit être exécutée seulement à la machine arrêtée avec le tableau de distribution de force motrice éteint (contrôlez l'interrupteur différentiel de 16 A, avec seuil de sensibilité de 0,030 A). N'employez jamais des solvants, des matériaux abrasifs ou d'autres moyens non proportionnés et en contraste avec les caractéristiques du produit. Si le produit ou une partie du même vient en contact avec des matériaux nuisibles, c'est nécessaire que vous essuyez immédiatement la zone intéressée et exécutez un nettoyage complet du produit. Pendant la période hivernale, à cause des basses températures, ne laissez pas mouillées les guides du produit parce que des éventuelles formations de glace peuvent compromettre ses fonctionnalités.

MAINTENANCE

Avant de réaliser des travaux de maintenance ou des autres choses, déconnectez l'interrupteur différentiel de 16 A, avec seuil de sensibilité de 0,030 A. Dans le cas de pannes, intervenez seulement par personnel qualifié et avec suffisantes connaissances techniques. Pour ce qui concerne le tableau de distribution de force motrice, n'importe quelle opération doit être exécutée seulement par un électricien qualifié. Le schéma électrique ne doit jamais être modifié en quelque partie. Au moins deux fois par année, c'est utile contrôler le serrage de toutes les vis; cela à cause des vibrations auxquelles le produit est exposé pendant son mouvement. Pour garantir une parfaite lubrification, la SEA S.r.l. déconseille tous les graisses qui ne supportent pas les conditions de l'environnement et qui peuvent se sécher rapidement. Pour avoir un accès plus facile à tous les points de graissage, nous vous conseillons l'emploi d'un graisseur avec un raccordement flexible. Pour toutes les réparations, adressez vous à la SEA S.r.l. Effectuez des contrôles périodiques et soigneux sur le correct fonctionnement des dispositifs de sécurité. Vérifiez l'intégrité de la protection de l'opérateur et, s'il est nécessaire, pourvoiez à leur remplacement. S'il n'y a pas des problèmes ou des exigences particulières, n'intervenez pas sur les points qu'on a indiqués dans ce manuel. Eventuellement demandez des éclaircissements sur Votre cas particulier avant d'intervenir.

Note: Si vous n'êtes pas capables de exécuter une maintenance professionnelle et/ou ne disposez pas des outils nécessaires et/ou d'un atelier spécialisé, nous vous conseillons de contacter le centre d'installation le plus voisin.

CRITERES PRINCIPAUX DE SECURITE

Contrôlez toutes les fois soigneusement que tous les mouvements, les guides et les chemins de course du produit soient libres et permettent le glissement. Ne faites jamais aucune opération de réglage ou de maintenance pendant le mouvement de Votre produit. Pour la maintenance vous assurez que Votre produit soit arrêté, le tableau de distribution de force motrice soit éteint et tous les cycles fonctionnels soient exclus. N'enlevez pas les protections fournies; si vous étiez forcés à faire cela, faites-le avec le maximum soin dans le remontage, fixant les protections soigneusement avant une nouvelle utilisation du produit. N'employez pas le produit au dehors de ses capacités de travail ou d'une façon différente de celle décrite dans ce manuel. (Un emploi impropre cause la cessation de la garantie).

Pour une sécurité optimale, les indications et les panneaux de sécurité indiqués sur le produit doivent être attentivement observés et respectés.

Pour ce qui ce manuel ne mentionne pas, on fait allusion aux lois et aux normes en vigueur dans le pays d'utilisation de Votre produit.

Utilisez toujours les rechanges originales SEA S.r.l. qui vous garantissent la due sécurité. (L'utilisation des rechanges non originaux cause la cessation de la garantie).

Si la structure de Votre produit présente des zones déformées (par exemple à cause de coups), son utilisation est interdite pour n'importe quel travail. Les détails abîmés doivent être remplacés (des petites bosses éventuelles des tôles ou des vantaux ne préjugent pas la sécurité et sont bien tolérables). Pour tout éclaircissement à propos, consultez notre représentant de zone.

PANNEAUX D'AVERTISSEMENT

L'installateur doit prendre des mesures à l'égard des potentiels risques restants qui ne sont pas évaluables au moyen de l'installation des nécessaires panneaux d'avertissement.

Les indications et les panneaux de sécurité doivent être toujours nettoyés et bien visibles, donc ils ne doivent pas être couverts ou enlevés du produit. S'ils sont abîmés ou peu lisibles, vous devez les remplacer avec des panneaux nouveaux.

TRANSPORT

Avant d'être installé, le produit est emballé et tous ces composants se trouvent à l'intérieur de récipients ou emballages appropriés. Par conséquent, pour son transport, suffit suivre les mêmes modalités de n'importe quel autre emballage avec les mêmes dimensions.

Pour des soulèvements éventuels qui se rendent nécessaires, donnez beaucoup d'attention au poids du produit emballé et aux points d'encrage que vous choisi.

La charge doit toujours être bien subdivisée entre les différents points d'ancrage; en outre elle doit être bien centrée et bien équilibrée.

Pour la subdivision de la charge on conseille l'emploi d'un relevateur hydraulique ou l'adoption de plus de bandes ou rubans à combiner avec un palan.

Si vous utilisez des cordes ou des bandes pour le soulèvement, les mêmes doivent prendre et soulever l'emballage sans le déformer.

Pour le soulèvement, n'utilisez pas des outils qui peuvent nuire à l'opération même ou abîmer le produit. Pendant son mouvement donnez beaucoup d'attention à ne pas heurter contre le produit et à ne pas le déformer.

Utilisez des moyens de soulèvement et de transport appropriés; en outre lisez attentivement même les instructions des moyens ou des équipements utilisés, par exemple palan, relevateur hydraulique ou moyen de transport utilisé.

On peut transporter le produit aux moyens de camions et remorques seulement respectant les lois sur la charge maximum autorisée et sur le transport en vigueur dans le pays d'utilisation de Votre produit.

C'est nécessaire assurer le produit emballé contre toutes les oscillations ou efforts qui peuvent se produire pendant sa charge et son transport.

En se référant à ce que nous avons écrit au dessus, nous vous rappelons de respecter les justes règles de sécurité et de donner la maximum attention au soulèvement et au transport du Votre produit (vous devez toujours utiliser des moyens appropriés et ne pas exécuter des mouvements du produit aux méthodes instables).

La SEA S.r.l. ne répond pas pour les dommages que le produit peut essuyer au cours du transport, si ce transport n'a pas été effectué directement par la SEA S.r.l. même.

Si ce rend nécessaire le transport d'un produit installé déjà, il faut que vous le désinstalliez et le démontez dans ses composants particuliers de la même façon du moment de l'achat. Par la suite les éléments différents doivent être emballés soigneusement, comme l'emballage de vente du produit. Donc suivez les autres indications de transport au dessus indiquées.

Attention: La SEA S.r.l. interdit formellement le soulèvement et le transport des produits déjà installés qui, par la suite, n'ont pas été désinstallés, démontés correctement et protégés par un emballage approprié.

Attention: Toutes les formes, façons ou moyen de transport différents de ceux qu'on a décrit au dessus sont interdits formellement.

INDICATIONS POUR LA MISE HORS SERVICE

Si le produit doit être ferrailé, on doit prendre des mesures à l'égard de l'écoulement de ses parties d'une façon différenciée et tenir compte des plusieurs natures des mêmes parties (par exemple métal, caoutchouc, câbles électriques, huiles, etc.). Pour un ramassage diversifié chargez des entreprises spécialisées conformément à ce que les lois prescrivent en matière d'élimination des déchets toxiques et industriels.

MODIFICATIONS

La Maison SEA S.r.l., dans son constant engagement vers une amélioration de sa production, peut apporter dans tous les moments les modifications qu'elle jugera bonnes sans aucun préavis. Ceci n'entraîne pas l'obligation de transformer les operateurs produits précédemment.

PIECES DE RECHANGE

Pour l'obtention des pièces de rechange, adressez vous à l'entreprise où vous avez acheté le produit ou à notre revendeur de zone lui indiquant la pièce que vous devez remplacer. Pour ce qui concerne les déchets électriques et électroniques, le symbole sur le produit ou sa documentation indique qu'il ne doit pas être éliminé en fin de vie avec les autres déchets ménagers. L'élimination incontrôlée des déchets pouvant porter préjudice à l'environnement ou à la santé humaine, veuillez le séparer des autres types de déchets et le recycler de façon responsable. Vous favoriserez ainsi la réutilisation durable des ressources matérielles. Les particuliers sont invités à contacter le distributeur

leur ayant vendu le produit ou à se renseigner auprès de leur mairie pour savoir où et comment ils peuvent se débarrasser de ce produit afin qu'il soit recyclé en respectant l'environnement. (Applicable dans les pays de l'Union Européen et aux autres pays européens disposant de systèmes de collecte sélective).

GARANTIE

Pour ce qui concerne les conditions de garantie, veuillez consulter la liste de prix officielle SEA.

La garantie consiste dans la fourniture de la pièce reconnue défectueuse et sera concédée si est vérifié que la rupture était arrivée pour défauts des matériaux ou de construction. En tout cas la responsabilité du producteur ne peut pas dépasser le prix d'achat du produit même. Donc l'acheteur accepte de ne pas présenter aucun droit de n'importe quelle indemnisation de la part du producteur, inclus (mais pas d'une manière limitée à) les dommages qui peuvent résulter à la suite, par exemple, de:

Pertes de production.

Pertes de profit ou de ventes.

Machines inactives.

Tous les autres dommages indirects ou ne pas immédiatement dérivés par la simple utilisation du produit.

La garantie cesse sa validité même dans les cas suivants:

Emploi du produit non approprié ou irrationnel.

Si on n'est pas conforme aux indications d'emploi, maintenance et sécurité de ce manuel.

Modifications au produit apportées par le client ou tiers.

Montage de pièces de rechange non originales.

Si on dépasse la limite de puissance maximum de l'équipement indiqué en les données techniques.

Si on est branchés à un réseau de distribution électrique non conforme.

Au cas de produits usagés, même si la transaction entre le premier et les utilisateurs suivants se passe pendant la période de garantie.

Autres cas prévus par la loi en vigueur dans le pays d'utilisation.

Les pièces exposées à la usure normale (par exemple coussinets, garnitures, etc.) et tous les matériaux de consommation en général (huile, graisse, etc.) sont au dehors de la garantie à moins qu'ils aient des évidents défauts de montage ou de construction.

La SEA S.r.l. décline toutes les responsabilités pour dommages et accidents qui peuvent être causés par une éventuelle rupture du produit, si la même se passe pour inobservance de ce qu'on a expliqué dans ce manuel.

Éventuels dommages conséquents au transport pour la livraison du produit sont aussi au dehors de la garantie si le transport n'a pas été effectué directement par la SEA S.r.l. même.

IMPORTANT: *L'utilisation de rechanges non originales cause la cessation de la garantie, mais surtout frappe de nullité la responsabilité du constructeur.*

CONSEILS SUR L'INSTALLATION ELECTRIQUE

L'installation électrique doit être exécutée et certifiée par un professionnel avec un certificat d'aptitude qui doit relâcher la documentation prévue par les lois en vigueur.

Les éléments de l'emballage comme sachet en plastique, polystyrène expansé, clous, etc., ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils sont source en puissance de dommage.

Avant de brancher le tableau de distribution de force motrice au réseau, s'assurer que les données de la plaque soient correspondantes à celles du réseau de distribution électrique et que le débit électrique soit proportionné à la puissance maximum de l'équipement.

Vérifier en outre que la section des câbles de l'installation soit propre à la puissance drainée par l'appareil.

La sécurité électrique du produit manufacturé est rattrapé seulement quand le même est correctement branché à une installation efficace de mise à la terre exécutée selon ce qu'on prévoit les normes de sécurité en vigueur. C'est nécessaire que vous vérifiez ces qualités requises et, si vous avez l'impression, demanderiez un contrôle de l'installation de la part de personnel qui soit professionnellement qualifié. Le constructeur ne peut pas être considéré responsable per éventuels dommages dus à l'absence de la mise à la terre de l'installation.

Ne touchez jamais n'importe quel composant électrique si vous avez quelque partie de votre corps mouillée ou humide.

Ne permettez pas que le produit soit employé par des enfants ou des personnes inaptes et informez tous les utilisateurs de ce qui est contenu en ces prescriptions de sécurité à l'égard de l'emploi et de la maintenance.

Avant l'exécution des travaux de maintenance débranchez l'interrupteur différentiel (16 A, avec seuil de sensibilité de 30 mA) du réseau électrique.

Dans le cas de panne, intervenez seulement par personnel qualifié.

Pour toutes réparations, adressez vous à la SEA S.r.l.

N'enveloppez pas en spirale le câble d'alimentation pour éviter des surchauffages dangereux.

Ne stationnez pas au milieu de la zone de mouvement du produit, des charnières et des organes mécaniques en marche.

Apposez sur le produit de façon que soit très visible un panneau indiquant le danger si le même est commandé à distance.

Effectuez des contrôles périodiques et soigneux sur le correct fonctionnement des dispositifs de sécurité.



Questo articolo è stato prodotto seguendo rigide procedure di lavorazione ed è stato testato singolarmente al fine di garantire i più alti livelli qualitativi e la vostra soddisfazione. Vi ringraziamo per aver scelto SEA.

This item has been produced following strict production procedures and has been singularly tested for the highest quality levels and for your complete satisfaction. Thanks for choosing SEA.

Cet article a été produit suivant des procédures d'usinage strictes et il a singulièrement été testé afin de garantir les plus hauts niveaux de qualité pour votre satisfaction. Nous vous remercions d'avoir choisi SEA.

Este artículo ha sido producido siguiendo rigidos procedimientos de elaboracion y ha sido probando singolarmente a fin de garantizar los mas altos niveles de calidad y vuestra satisfaccion. Le agradecemos por haber escogito SEA.

CERTIFICATO DI ESTENSIONE GARANZIA

CERTIFICATE OF WARRANTY EXTENTION

n.

PRODOTTO/ PRODUCT

- Modello/*Model* _____
- Matricola n. /*Serial Number* _____
- Data di acquisto/*Date of order* _____
- Data di installazione/*Date of installation* _____

Centrale/Control unit

SEA ☐

Altri/Others

☐

Fotocellule/Photocells

SEA ☐

Altri/Others

☐

RX - TX

SEA ☐

Altri/Others

☐

Altri accessori /Other accessories

SEA ☐

Altri/Others

☐

UTENTE/Customer

Nome e Cognome _____

First Name and Family Name _____

Indirizzo/Address _____

INSTALLATORE/Installer

Ragione sociale/*Company Name* _____

Nome e Cognome/*First and Family Name* _____

Indirizzo/Address _____

INSTALLATORE/INSTALLER

Firma per il trattamento dei dati personali 196/2003

Agreement of law No. 196/2003 (Privacy Code)

Copia da restituire

Copy to be returned

Firma e Timbro

Sign and Stamp _____

N.B: L'estensione della garanzia legale di 12 mesi a 24 mesi e 36 mesi è valida solo se il presente modulo viene rispedito per posta o fax a SEA Srl entro 15gg dalla data di acquisto. Allegare relativa fattura d'acquisto.

Note: The extension of the legal standard warranty of 12 months to 24 months and to 36 months, is valid only if the present form is returned by mail or fax to SEA Srl within 15days from the date of purchase. Attach customer invoice.



SEA®
Sistemi Elettronici
di Apertura Porte e Cancelli
International registered trademark n. 804888

SEA srl - Zona Industriale San Atto- 64020 Teramo (Italy)

Phone +39 0861 588341- Fax +39 0861588344

www.seateam.com - info@seateam.com



SEA S.r.l.
Zona industriale 64020 S.ATTO Teramo (ITALY)
Tel. 0861 588341 r.a. Fax 0861 588344

seacom@seateam.com

www.seateam.com